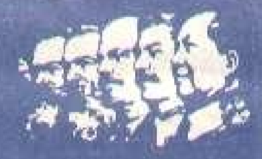
BIMENSUEL 4 F No 61 du 18 septembre au 2 octobre supplément
à l'Humanité rouge No 1 129



l'Humanité Rouge

RENTREE SCOLAIRE

Le coup de massue

La défense en question
Pages 8 à 12

Courrier des lecteurs



LE BIMENSUEL PASSE A 4 FRANCS

Depuis plusieurs mois se pose la question de l'augmentation du prix du bimensuel. Les dernieres augmentations du papier, de l'encre... ont élevé sensiblement le coût de production du journal qui revient à 12 000 F aujourd'hui par numéro (10 000 F il y a six mois). Soulignons que le bimensuel est resté à son prix de 3 F depuis le premier numéro qui date d'avril 1977. D'autre part, si l'on compare avec les autres magazines, on se rend compte qu'ils sont tous au prix de 6 F (bien que bénéficiant largement de recettes publicitaires).

Cela ne doit pas être un frein à la diffusion dont la bataille n'est pas gagnée. Des initiatives intéressantes ont été prises et méritent d'être généralisées. Nous en avons parlé dans les derniers numéros. Il serait souhaitable que le nombre des abonnements augmente.

— Pour l'étranger, demander les tarifs.
— Pour les chômeurs, prisonniers, collectivités, 50 % de réduction sur ces tarifs.
— Pour changement d'adresse, joindre une bande adresse et 2 F en timbres.

Emile REBIERE

	Pli ouvert	Soutien	Sous enveloppe
3 mois	24 F	45 F	45 F
6 mois	48 F	90 F	90 F
1 an	96 F	180 F	180 F

A propos du Cambodge

Que nous le voulions ou non, c'est un fait que beaucoup de travailleurs s'interrogent sur la Chine et ses méandres et sur le Kampuchea et son socialisme « niveleur » et « sanglant », du moins tel que le présente la grande presse. Tout cela pour dire qu'il est urgent que nous donnions des explications convaincantes sur la Chine ou le Cambodge. (Au passage dans le No 58 du bimensuel l'interview de Thiounn Prasith me laisse perplexe quand il affirme : *« Dans l'application de la ligne politique juste, des excès ont été commis »*).

St Nazaire.

La réponse négative de Sihanouk aux offres des dirigeants du Kampuchea démocratique qui lui proposaient de prendre la tête d'un nouveau front uni national remet sur le tapis la question du régime cambodgien entre 1975 et 1978.

En effet, Sihanouk n'a pas tort quand il dit que le Front uni dirigé par lui en 1970-1975 n'a pas été appliqué au lendemain de la victoire de 1975 et que donc, lui et les forces patriotiques qu'il représentait ont été bernés.

Que s'est-il passé en 1975-1978 ? Sans aucun doute — et notre journal l'a prouvé — la presse occidentale a inventé beaucoup de choses sur les « massacres », mais le bon sens ne dit-il pas *qu'il n'y a pas de fumée sans feu ?* Quelle est la vérité ? En se fermant complètement à l'étranger en 1975-1977, les dirigeants du Kampuchea démocratique n'ont guère contribué à éclaicir les problèmes. Et quand, dans l'interview publiée en juillet par le bimensuel, Thiounn Prasith attribuait les « excès », « dans la majeure partie des cas », à des « agents vietnamiens », l'explication est trop commode pour être convaincante.

Pourquoi les villes sont-elles restées vides après l'évacuation brutale de 1975 ? La collectivisation totale, la suppression du commerce et de la monnaie ont-elles été acceptées avec enthousiasme par la population ? Pourquoi est-on passé à une collectivisation intégrale immédiate sans passer par une étape intermédiaire de démocratie nouvelle ? De quelle ampleur a été la répression ? Et qui en porte la responsabilité ?

Ces mystères subsistant sur la période 1975-1978 hypothèquent gravement la crédibilité politique de Pol Pot et rendent la tâche de la lutte et de l'union contre l'agresseur vietnamien très difficile.

Et d'ailleurs, les Chinois n'ont-ils pas pris quelques distances par rapport à Pol Pot, notamment en s'intéressant de très près à Sihanouk (accueilli à Pékin avec tous les honneurs dus à chef d'Etat) et aussi en publiant, en janvier dernier, les critiques — à l'époque modérées — que Sihanouk adressait à l'équipe de Pol Pot ?

Paris

Assurément, ces questions que posent nos lecteurs correspondent aux interrogations de nombreuses personnes dans notre pays sur le Cambodge.

Reconnaissons une donnée de base : qui, aujourd'hui en France, peut prétendre fonder un jugement sur une connaissance précise de la situation au Kampuchea dans les années 1975-1978 ? Pour notre part, nous y avons séjourné une semaine. Nous avons rendu compte de ce que nous y avons vu et entendu, le plus fidèlement possible. Mais il est évident que ce ne peut être qu'un élément du dossier et, qu'à lui seul, il ne peut répondre à tout.

Des erreurs ont-elles été commises pendant cette période par le Parti communiste du Kampuchea ? C'est possible. On doit être attentif aux propositions d'un nouveau front uni présentées par Ieng Sary et récemment développées par Khieu Samphan et qui tracent un programme politique pour le Kampuchea libéré de l'agression vietnamienne, sensiblement différent de celui qui a été appliqué dans la période 1975-1978.

Mais, sans vouloir évacuer les questions portant sur cette période, il faut affirmer très fortement qu'elles ne doivent pas masquer le problème essentiel de l'heure. Le Cambodge est aujourd'hui victime d'une occupation militaire brutale par le Vietnam et son indépendance ne doit pas être bradée. C'est pourquoi nous soutenons toutes les forces qui résistent sur différents plans aux agresseurs et nous soutenons tous les efforts déployés par le gouvernement légal du pays pour réaliser l'union de toutes les forces patriotiques.

Sur le terrain, il apparait que les forces dirigées par le gouvernement du Kampuchea démocratique supportent l'essentiel de la résistance à l'agresseur. Ne pas les soutenir revient objectivement à aider l'agresseur vietnamien.

De même, sur le plan international, le gouvernement du Kampuchea démocratique est, et reste largement reconnu comme le gouvernement légitime du pays. Ne pas le soutenir revient à favoriser les efforts de ceux (Brejnev, Castro, Pham Van Dong) qui veulent lui substituer le fantoche Heng Samrin et « légaliser » ainsi la conquête du Cambodge par le Vietnam.

A. BRUNEL

l'Humanité Rouge

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

Sommaire

Editorial

Le fil de l'actualité

International

Magazine

Compte tenu de nos difficultés financières, nous demandons à tous nos lecteurs et camarades d'envoyer d'urgence leurs règlements et souscriptions.

Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef :* Henri Jour. *Rédacteurs : Intérieur :* Pierre Burnand, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau. *International :* Annie Brunel, Serge Forest, Évelyne Le Guen, Jean Schubert. *Culturel :* Léon Cladel, Estelle Delmas, Frédéric Lachaise, Pierre Valsa. *Secrétaire de rédaction :* Guy Lanrivain. *Administration :* Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie La Nouvelle. Directeur de publication :* André Druesne.

L'Humanité rouge BP 201 - 75926 Paris Cédex 19 CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire No 57952 Distribution NMPP. Dépôt légal 3e trimestre 1979. Directeur de publication : André Druesne. Imprimerie La Nouvelle.

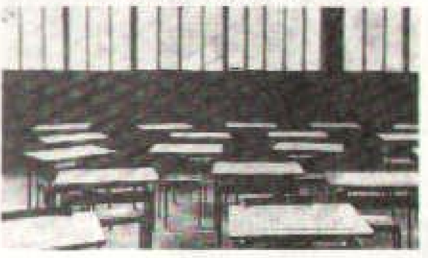
13

Dossier

Rentrée scolaire

Le coup de massue

Les dédales de la rentrée
Une mère face à l'école.
Quelle rentrée ?



8

Ces dangers de guerre dont on parle



Le temps de l'inquiétude le débat en France, l'équilibre des forces.

22

Procès du FLB ou procès de la Bretagne



ACCORD CGT - CFDT

Un atout pour l'action unie

Le 17 septembre, CGT et CFDT ont finalement conclu un accord d'unité d'action après des mois de querelles au cours desquels patronat et gouvernement ont intensifié leur agression contre les travailleurs.

Ces querelles avaient grandement contribué au désarroi des travailleurs en dépit de leur profond mécontentement. « *Les travailleurs attendaient de la rencontre des deux plus grandes organisations syndicales autre chose que des querelles de doctrine. Ce qu'ils voulaient, c'est la relance de l'action unie sur des objectifs revendicatifs qui leur sont communs face à l'offensive antisociale du patronat et du gouvernement* », devait déclarer Séguy après la signature de l'accord, témoignant ainsi d'une exigence largement répandue. Les trois axes principaux de cet accord sont :

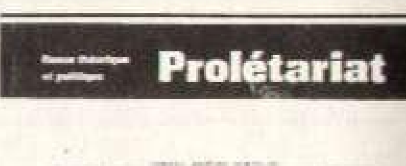
— L'augmentation des bas salaires et du SMIC qui devrait être porté à 2 700 F.

— La réduction du temps de travail vers les 35 h, pour créer des emplois.

— Le droit d'expression des travailleurs et d'information syndicale.

Cet accord permettra sans doute de contribuer à l'amélioration des rapports entre les organisations syndicales à tous les niveaux, de favoriser l'unité des travailleurs, d'engager une dynamique de l'unité d'action. C'est du moins dans ce sens que les marxistes-léninistes agiront au sein des organisations syndicales.

Pierre BURNAND.





Votre mot à dire

Faits vécus, croqués sur le vif, témoignages, expériences font la force d'un magazine. Nous manquons de tels faits pour développer notre nouvelle rubrique *Vécu* et donner une prise plus réelle à notre journal. Mais nous avons aussi besoin d'une rubrique courrier des lecteurs variée. Alors n'hésitez pas, envoyez vos critiques, vos impressions, après la lecture du journal. Envoyez vos correspondances au :
Comité de rédaction bimensuel
Humanité rouge BP 201 75926 Paris Cédex 19

EDITORIAL

Encore et toujours l'unité à la base et dans l'action

Aujourd'hui, les dirigeants des deux grands partis de gauche se proclament partisans de « l'unité à la base ». Mais Marchais n'accorde pas sa confiance à Mitterrand qu'il accuse de nourrir des préoccupations électoralistes et présidentielles. En réponse, le leader socialiste feint de mépriser les « querelles » subalternes. Mais qui donc supporte les conséquences de ces jeux policiticiens ? Les travailleurs.

Et l'ancienne rédactrice en chef de l'hebdomadaire central du Parti communiste français, Yvonne Quillès, n'a plus que les colonnes du *Monde* pour publier un point de vue favorable à la réalisation effective de « l'union à la base » qu'elle qualifie de « bon concept ».

Sa contribution porte pour titre : « *Supplique au Comité central de mon Parti* ».

Pour notre part, nous considérons comme nécessaire, urgente et indispensable l'unité d'action de toutes les forces politiques et syndicales opposées à la politique réactionnaire mise en œuvre par Barre sous la houlette de Giscard d'Estaing.

L'offensive gouvernementale et patronale contre les intérêts de tous les travailleurs est plus déchainée et cynique que jamais. Les mesures brutales de licenciments ne cessent d'augmenter le nombre de chômeurs. Les hausses de prix généralisées vident inexorablement les porte-monnaie des salariés et réduisent sensiblement leur pouvoir d'achat. L'augmentation des cotisations ouvrières à la Sécurité sociale et les mesures portant atteinte au remboursement réduisent les avantages sociaux. Les conquêtes susceptibles de contribuer à l'émancipation de la femme sont remises en cause. Sur 250 000 jeunes à la recherche d'un emploi, 90 000 seulement sont embauchés à l'initiative du CNPF qui profite outrageusement de la situation pour offrir aux patrons une main-d'œuvre à bon marché. Quant aux travailleurs immigrés, les lois en cours d'élaboration concentrent contre eux, qu'elles soient déjà votées ou non, des mesures renforçant les conditions de leur exploitation et recourant à une xénophobie et à un racisme quasi-officiel.

Enfin, la rentrée scolaire est l'occasion d'une nouvelle et lourde ponction dans les revenus des familles dont beaucoup ne peuvent plus acheter toutes les fournitures nécessaires à leurs enfants. Aller à l'école devient un luxe.

Depuis longtemps, avant même la constitution au sommet de l'Union de la gauche, le Parti communiste marxiste-léniniste n'a cessé de rappeler les enseignements justes de l'histoire du mouvement ouvrier et international : « *Unité à la base, toujours ; unité à la base et au sommet, quelquefois ; unité seulement au sommet jamais* ».

Parce qu'ils avançaient ces vérités, avant mars 1978, nos camarades étaient souvent considérés par des militants communistes ou cégétistes à la base comme des « *sectaires et des gauchistes* ». Mais aujourd'hui, l'histoire a tranché et une fois de plus, nous avions raison.

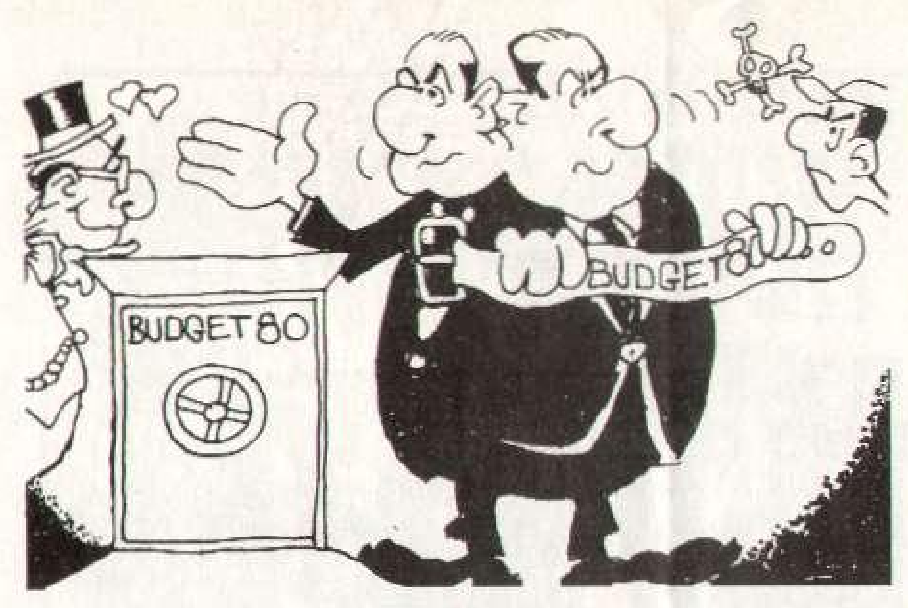
Nous laissons de côté les accusations injustes alors lancées contre nous et nous proclamons que partout où nous sommes présents, nous sommes disposés, dans un respect mutuel, à œuvrer pour l'unité à la base et dans l'action de tous les travailleurs contre la politique d'exploitation, d'oppression et de répression de la bourgeoisie capitaliste.

Avec les militants de base du Parti communiste français, du Parti socialiste, du PSU et de toutes les autres formations politiques opposées au gouvernement, avec les militants de la CGT, de la CFDT, de la FEN, nous sommes prêts à agir concrètement dans l'unité, même si les dirigeants des grands partis et des confédérations syndicales persistent dans leur mésentente et continuent leur jeu néfaste.

La classe ouvrière, les petits pavsans, les enseignants, tous les travailleurs intellectuels et manuels, des villes et des campagnes doivent imposer leur union à la base et dans l'action, fondée sur la reconnaissance du droit réciproque pour chacun d'avoir des opinions différentes, tout en participant aux luttes contre l'ennemi commun, contre la réaction, contre le patronat, contre le gouvernement et la majorité qui le soutient.

La voie des changements immédiats passe par l'unité de notre peuple, à la base et dans l'action.

Jacques JURQUET



BUDGET 1980

Les monopoles empochent
Le rackett

Comme chaque année à la même période, le gouvernement vient de boucler, tant bien que mal, son budget. Giscard-Barre parlent de *« budget de solidarité nationale »*. Entendons-nous : cela signifie faire payer aux travailleurs les cadeaux faits aux trusts. Mais l'ampleur de ces cadeaux est si grande qu'ils amènent un déficit de 31 milliards de francs.

D'où vient le déficit ?

Pour Giscard-Barre, la cause du déficit prévu ce serait la hausse du prix du pétrole. Mais ils se gardent bien de préciser que, sur un litre d'essence payé 3,05 F, il ne revient que 58 centimes aux pays producteurs du pétrole et que tout le reste revient précisément à l'État et aux compagnies pétrolières. Ils se gardent bien de citer la part de la hausse du prix du pétrole qui ne s'élève qu'à 0,7 % dans les 5,5 % de hausse officielle des prix depuis le début de 1979 ; ou encore, sur les 32 % de hausse constatée en trois ans, la part de l'essence et du fuel qui n'interviennent que pour 2,7 %*. La vérité, c'est que le financement du redéploiement, le soutien aux grands monopoles coûtent très cher.

Soutien aux monopoles

Les divers crédits du budget qui seront affectés aux trusts, les prêts aux firmes à taux bonifiés, les subventions et les facilités fiscales comme les exonérations et la réévaluation des bilans qui vient d'autant diminuer l'impôt sur les sociétés, c'est tout cela qui vient grever le budget. C'est par le biais du budget que les différents organismes d'État reçoivent des sommes considérables qu'ils offrent aux trusts ; par exemple, l'Institut de développement industriel dont le seul but est d'offrir des fonds aux firmes, et qui a investi 723,5 millions de francs dans 106 entreprises début 1978, le Fonds spécial d'adaptation industriel né du redéploiement dans la la sidérurgie qui intervient sous la forme de primes ou de prêts du FDES, donc du budget. On estime à environ 15 % du budget les aides allant à l'industrie dans tout budget. Prenons la sidérurgie. Rien que le cadeau direct de l'État aux maîtres de forges s'est élevé à trois cents millions de francs, pour permettre une plus grande compétivité, c'est-à-dire fermeture d'installations et licenciements.

Oui, décidément, les grands trusts se portent bien !

Citons Peugeot et Citroën qui a vu accroitre en 1978 ses bénéfices de 10,47 %, Pernod, Ricard de 20,79 %, la CGE de 10,5 %, Rhône-Poulenc de 183,3 %, etc.

La note est salée pour les travailleurs

Côté recettes, le budget 1980 prévoit une hausse de l'impôt sur le revenu dont les huit premières tranches ne seront corrigées qu'incomplètement de l'inflation. Les tranches suivantes le seront encore moins, les cadres inférieurs ne sont donc pas non plus épargnés. Les impôts indirects sont majorés d'environ 20 %, tels les alcools, le tabac et la vignette auto tadis qu'est créée une vignette sur les grosses motos, passion de nombreux jeunes de milieu populaire.

Les créations d'emploi seront diminuées de moitié

Côté dépenses, on rogne d'une part sur les dépenses de fonctionnement c'est-à-dire les dépenses des administrations en matériel et personnel. Bref, cela veut dire dégradations des conditions de travail et blocage des salaires des fonctionnaires. Cela veut dire aussi arrêt de l'embauche, d'où licenciement des auxiliaires et compression des effectifs.

Les créations d'emploi seront diminuées de moitié par rapport à 1979. Aucune embauche n'est prévue dans l'Éducation nationale. Les seules prévues, c'est dans la police et la gendarmerie !... D'autre part, on réduit les subventions aux entreprises publiques. C'est la *« vérité des prix »* consistant à accroitre les tarifs, à faire payer aux usagers. Enfin, les dépenses en capital finançant les infrastructures collectives sont réduites, alors même que les objectifs fixés dans le budget qui se termine marquent un énorme retard. Par exemple, 72 % seulement de l'objectif fixé pour les hôpitaux.

Loin d'y remédier, ce budget prévoit des règles de gestion draconiennes avec réduction des lits d'hôpitaux, tandis qu'au même moment, nombre d'accidents surviennent à l'hôpital Tenon, à la Pitié ou à la maternité de Baudelocque.

On le voit bien, ce ne sont pas les dépenses en infrastructures collectives ou en créations d'emplois qui viennent grever ce budget ! Pis encore, on rogne tant bien que mal sur eux et on accroît les impôts pour les travailleurs pour couvrir les dépenses diverses que représentent les cadeaux aux trusts. Et comme on ne parvient même pas à les couvrir entièrement, on prévoit un déficit de 31 milliards de francs. Des experts prévoient même un déficit de 40 à 50 milliards de francs.

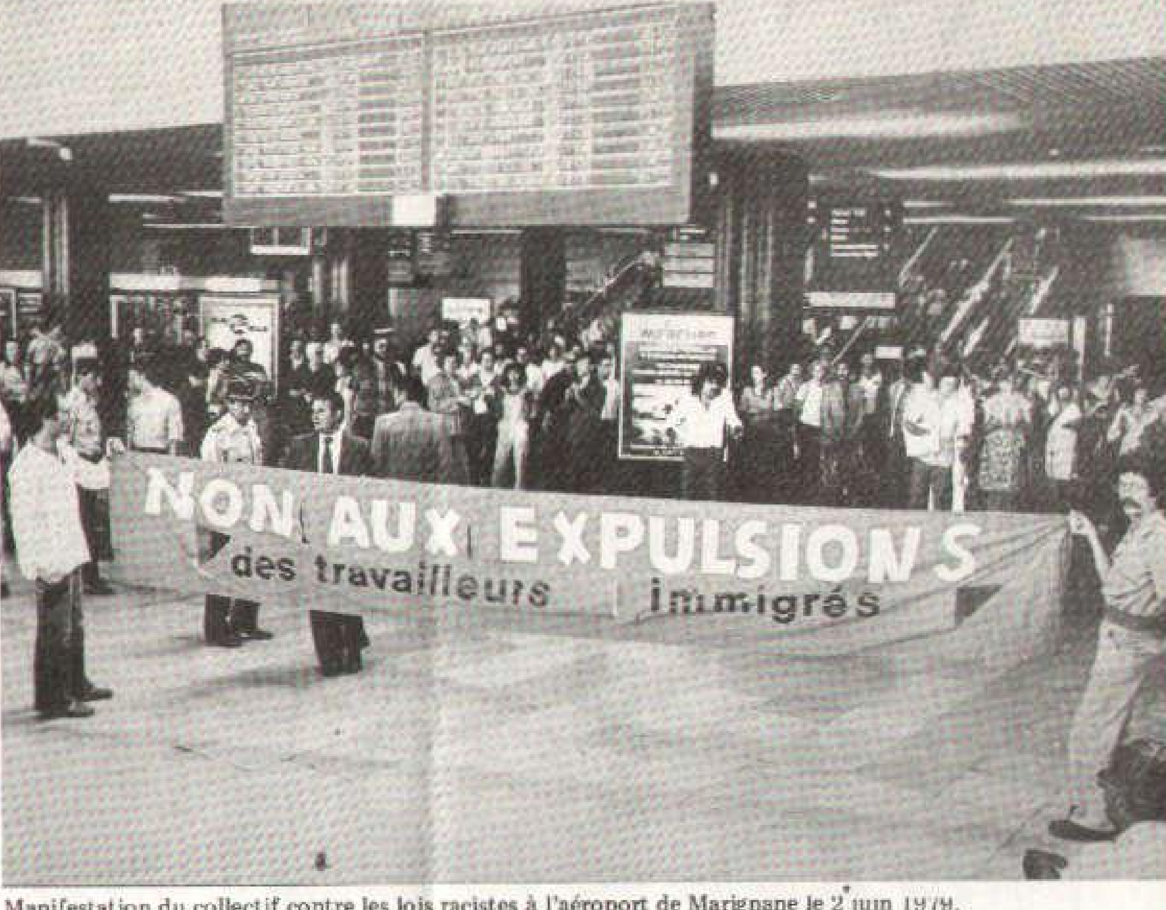
Bref, le budget 1980 prévoit de pressurer les travailleurs de toutes parts pour permettre un soutien accru aux grands monopoles et grandes banques.

Catherine LEMAIRE

* Le rapport annuel du GATT vient de souligner « les faits réfutent l'idée dangereusement fausse selon laquelle le renchérissement du pétrole aurait été l'une des causes principales du regain d'inflation et de l'aggravation attendue du chômage ».

LOI BARRE - BONNET

Abrogation des lois scélérates



Manifestation du collectif contre les lois racistes à l'aéroport de Marignane le 2 juin 1979.

Il s'agit d'une très grave atteinte aux droits déjà bien minces des travailleurs immigrés dans notre pays. Cette loi légaliserait et faciliterait pour le gouvernement Giscard-Barre des pratiques déjà courantes telles que l'internement administratif et l'expulsion sans recours hors du territoire de travailleurs immigrés, sur décision de police, pour des motifs tels que le chômage, la maladie, les « troubles à l'ordre public », etc.

Nous avons montré à plusieurs reprises que ces mesures racistes, insidieusement présentées par le gouvernement lui-même comme un moyen pour résoudre les problèmes d'emploi, sont en fait une attaque contre toute la classe ouvrière, tous les travailleurs.

Elle sont une arme pour les diviser, et pour, en écrasant une partie, mieux écraser le tout (Bimensuel No 58)

De ce point de vue, elles sont une pièce du vaste plan antisocial que le gouvernement, à travers les plans Barre successifs, met en place depuis des années, avec succès malheureusement pour l'essentiel.

Des lois scélérates

Elles sont des lois scélérates au même titre que la sinistre loi anti-casseurs ! Quant au problème de l'emploi, ce qui s'est passé dans la sidérurgie ces dernières années, montre assez que les insinuations patronales ou gouvernementales sont totalement fausses : le licenciement massif des sidérurgistes immigrés en 1977 n'a fait que préparer la vague encore plus forte de cette année, frappant cette fois Français et immigrés.

Les lois n'ont pas été votées au Parlement en juin. Mais le gouvernement n'a pas renoncé à ce projet. Dès avant la session d'automne, il en a même accentué la mise en pratique avant même leur adoption :

– Combien d'immigrés ont été refoulés pour être revenus « trop tard » de leurs congés ?

– Le gouvernement et la Sonacotra ont fait exécuter un grand nombre d'expulsions dans les foyers en lutte. Des délégués sont trainés devant les tribunaux pour simple diffusion de de tracts, (est-ce cela « troubler l'ordre public ») menacés d'expulsion hors de France : c'est le cas de Rachid Kanote, du Comité de coordination des foyers en lutte, qui passe le 24 septembre devant la commission d'expulsion à la préfecture de Créteil.

Les lois Barre-Bonnet-Stoléru ont soulevé de vives protestations et une vive émotion, du fait de leur caractère particulièrement contraire « aux traditions démocratiques » de la France. Les démocrates, les antiracistes, les milieux progressistes de la justice ont exprimé, manifesté leur opposition, à travers les organisations particulièrement orientées sur ces questions (MRAP, Syndicat de la magistrature, etc.).

Une mobilisation appropriée

Les travailleurs, du fait des marques profondes laissées dans leurs rangs par l'idéologie de caractère colonialiste et raciste secrétée durant des siècles d'impérialisme français, du fait aussi de l'état de division de ses rangs, de ses organisations, n'a pas répondu à ces attaques par une mobilisation appropriée.

L'attitude négative des confédérations syndicales à l'égard d'une organisation de travailleurs immigrés telle que le Comité de coordination, pourtant concerné au permier chef, n'a pas non plus été favorable à l'unité la plus large, Français-immigrés, nécessaire pour développer la riposte.

Il faut surmonter ces divisions, soutenir toute initiative allant dans le sens de la mobilisation contre les lois Barre-Bonnet-Stoléru : le rassemblement du 29 septembre devant le foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesse où campent toujours les résidents expulsés en est une.

Jacques DUROC

Ces dangers de guerre dont on parle

Le temps de l'inquiétude



Ces dernières semaines, les questions de défense ont occupé une large place dans l'actualité. Un débat a commencé à s'engager sur l'état actuel de l'armement nucléaire français, sur l'évolution du rapport des forces militaires en Europe, sur la validité du « parapluie » américain. Une inquiétude nouvelle est à l'origine de ces discussions : la France et plus généralement l'Europe seraient-elles en mesure de faire face à une agression soviétique ? Jusqu'à ces dernière années, l'arme nucléaire stratégique était présentée comme le moyen magique pour dissuader un agresseur. Si on voulait agresser la France, disaient les gouvernements successifs, nous menacerions de recourir à l'arme nucléaire contre l'agresseur. Or, voilà que ce raisonnement devient peu crédible. Avec son nouveau missile SS20, dont plusieurs centaines d'exemplaires sont déjà installés et pointés sur l'Europe, l'URSS a maintenant les moyens de détruire les sites de lancement des armes nucléaires stratégiques françaises. Que devient alors le principe de la dissuasion ? Restent les sous-marins nucléaires, dit-on. Mais ne peuvent-ils pas être eux-mêmes repérés et détruits ? En tout cas, l'efficacité de l'armement nucléaire français devient bien problématique.

Le scénario d'une troisième guerre mondiale

Dans le même temps, on assiste à la publication, très commentée, de livres ayant pour thème le scénario d'une troisième guerre mondiale. Il n'y a pas si longtemps, de tels livres auraient été pris pour de la fiction pure et simple. Or, aujourd'hui, ils sont pris au sérieux. L'idée du danger d'une troisième guerre mondiale n'est plus considéré comme une aberration de l'imagination mais comme une menace plausible dans les années à venir.

Que l'on regarde l'évolution du monde et l'on verra que cette inquiétude a une base réelle. Les profondes transformations du rapport des forces militaires entres les USA et l'URSS, au profit de celle-ci, la poursuite de la course aux armement en dépit des accords ainsi que l'état actuel du monde témoignent d'une instabilité grandissante. Dans de nombreuses régions du monde, l'URSS s'engage dans des guerres, directement et avec le concours de ses instruments. C'est le cas en Asie du Sud-Est où l'invasion vietnamienne au Cambodge menace toute la région d'un embrasement généralisé. L'invasion du Cambodge et la guerre d'agression qui s'y poursuit, l'occupation du Laos, ont pour conséquences la famine, l'exode, la mort pour des dizaines de milliers de personnes.

En Afrique, Soviétiques et Cubains poursuivent leur guerre contre le peuple d'Érythrée en particulier.

En Afghanistan, aux portes du Moyen-Orient, l'URSS est engagée maintenant dans une guerre à outrance contre le soulèvement d'une grande partie de la population. Cela, aux frontières de l'Iran dont l'unité nationale est toujours gravement compromise et où l'on n'exclut pas qu'une guerre puisse se déclencher au Kurdistan. Or, on ne peut oublier que le Moyen-Orient est le cœur des approvisionnements pétroliers de l'Europe, du Japon mais aussi des États-Unis. A travers les évènements qui se jouent dans cette région, c'est cela qui est en cause.

A travers le développement de ces différents événements, la défense de la paix mondiale va être de plus en plus à l'ordre du jour. La grande question des années à venir sera sans doute : comment défendre la paix mondiale ?

Ce n'est sûrement pas en berçant d'illusions l'opinion qu'on le pourra, comme le fait Giscard d'Estaing dans une récente interview à *Paris Match*. *« Certes, dit-il, il y a les conflits locaux, des émeutes, des répressions, mais l'idée de la "prochaine guerre" s'est éloignée et c'est un changement positif (...). Les problèmes de l'équilibre politique du monde sont relativement maîtrisés actuellement (...). A l'heure actuelle, en dehors du problème essentiel des rapports entre l'Union soviétique et la Chine et de celui de la prolifération nucléaire, le système politique mondial n'est pas entraîné mécaniquement vers un conflit ».* A quoi se prépare donc l'URSS alors, en multipliant ses interventions sur les différents continents ? Alors que, devant les faits, l'inquiétude grandit, Giscard quant à lui veut rassurer.

On n'a jamais écarté les dangers de guerre en les niant mais en combattant les fauteurs de guerre pied à pied. Nous ne sommes pas à la veille d'un nouveau conflit mondial mais la menace s'en fait plus précise. Ne pas oser dénoncer et combattre les fauteurs de guerre, c'est les encourager, c'est rapprocher la guerre au lieu de l'éloigner.

Pierre BURNAND

«Des senteurs d'incendie planétaire »

Je ne dramatise pas à plaisir. Je voudrais que les Français voient bien ce qui se passe hors de leurs frontières et qu'ils en saisissent la signification.

Il n'est pas de semaine que télévision, presse et radio ne nous informent des conflits et combats qui se déroulent de l'extrême Asie à l'Amérique latine, en passant par l'Orient, moyen ou proche, et par dix points de l'Afrique. Tous ces foyers de guerre ne sont pas sans relation entre eux, et ils ont effet les uns sur les autres. L'air charrie des senteurs d'incendie planétaire...

Plus récemment, au début du mois d'août, le journal *Sovietskaya Rossia*, organe quotidien du PC de l'URSS, publiait que dans le cas d'un *« conflit global »* provoqué par les Etats-Unis, et qui pourrait être consécutif à une intervention des Etats-Unis dans les champs pétrolifères du Moyen-Orient, *« l'Europe occidentale jouerait le rôle de cible »* pour les fusées nucléaires soviétiques. C'est peut-être là l'information la plus grave qui nous aura été donnée durant ce mauvais été. L'avertissement est clair ; la menace est précise.

Maurice DRUON *Le Monde du 14 septembre 1979.*

«N'importe quoi peut arriver»

« ... N'importe quoi peut arriver. N'importe quoi, y compris le pire. Un professeur de l'université de Hawaï, M. Rummel, vient de publier une étude d'où il ressort que le danger d'une guerre soviéto-américaine sera plus grand à partir de 1980 que durant les pires années de la guerre froide. Il se base sur 682 analyses, passant en revue les divers facteurs de tension, dont la grande majorité concluent à une aggravation de la situation internationale. Il ne faut évidemment pas prendre au pied de la lettre les déductions de M. Rummel, qui est visiblement un « faucon » de la belle espèce. Mais il est significatif qu'une telle étude paraisse à présent et qu'elle puisse faire état de tant d'opinions allant dans le même sens. Ce ne sont pas les accords Salt 2, dont l'affaire des soldats soviétiques à Cuba rend la ratification aléatoire, qui suffiront à faire reculer beaucoup le danger. Comme le montre notre confrère ouest-allemand, Lothar Ruehl, ils laissent aux deux supergrands la possibilité d'accroître, d'ici à 1985, le nombre de leurs ogives nucléaires de 87,5 % pour les États-Unis et de 280 % pour l'URSS ».

André Fontaine, *Le Monde*, le 12 septembre 1979



Le Monde

LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE A COMMENC

Déclenchée dans la nuit du 4 août, l'offensive des forces du pacte de Varsovie s'amplifie en République fédérale allemande

Le communiqué officiel soviétique

La France remplira ses obligations découlant du traité de l'Atlantique

Les forces armées en présence

VIENT DE PARAITRE

LA TROISIEME GUERRE MONDIALE

Publicité dans *Le Monde* du 7 septembre.

L'équilibre des forces

Après le très sérieux Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, l'institut international des recherches stratégiques de Londres vient d'aboutir dans son dernier rapport à la même conclusion : *« Du fait du renforcement et de la modernisation du Pacte de Varsovie, l'équilibre des forces est désormais nettement rompu, en Europe, au profit du bloc de l'Est ».* Ce déséquilibre s'est en particulier aggravé cette année avec la mise en place en Allemagne de l'Est de rampes de missiles soviétiques SS20 à moyenne portée et dotés de plusieurs têtes nucléaires. Une seule salve de ces missiles suffirait à réduire à néant la quasi totalité des armements nucléaires européens et notamment la force de frappe française.

Aucune arme équivalente n'existe actuellement en Europe Occidentale, ni dans les forces des pays européens, ni chez les troupes américaines.

Sur le plan des armes conventionnelles, la différence est encore plus frappante. Face aux 47 divisions du Pacte de Varsovie, l'OTAN ne peut aligner que 27 divisions dans le Nord et le Centre de l'Europe. Dans le domaine des blindés, le rapport est de 21 000 à 7 000. La différence est également très nette en ce qui concerne les forces aériennes.

Une autre supériorité des forces du Pacte de Varsovie réside dans la standardisation totale de ses armements, et ceci alors qu'il serait totalement impossible par exemple, à la France, de secourir l'Allemagne en munitions en cas d'agression : le calibre des armes n'a rien de commun.

Serge FOREST

Serge Forest a lu
«La 3e guerre mondiale»
Sir John-Hackett

Écrit par un spécialiste puisque son auteur est un ancien commandant en chef de l'OTAN, ce livre présente une version « optimiste », pour les Occidentaux, d'un troisième conflit mondial. C'est au début août 1985 que plusieurs milliers de chars du Pacte de Varsovie franchissent la frontière nord de l'Europe et anéantissent aussitôt les forces américaines stationnées à la frontière.

L'Europe tiendra cependant et ni la flotte ni l'aviation soviétiques ne pourront venir à bout du pont aérien américain qui la ravitaille. Après une semaine de combat, la ligne de défense n'a toujours pas craqué et la destruction atomique de Birmingham en Angleterre n'aura comme effet que de provoquer en retour celle de Minsk et de lézarder l'unité des forces du Pacte de Varsovie.

Finalement c'est à cause de ses contradictions internes que celui-ci s'écroulera de lui-même, la Pologne cessant le combat et plusieurs États de l'Union soviétique entrant en révolte ouverte contre Moscou. Un coup d'État au Kremlin mettra le point final à la guerre.

La grande lacune de ce scénario est qu'il sous-estime gravement les Soviétiques, tant du point de vue de leur puissance militaire qu'en supposant qu'ils puissent se lancer dans une guerre sans être sûrs du résultat, du moins dans un premier temps. On note enfin l'impasse faite tant sur l'Afrique que sur l'Asie. Ils auraient pourtant en cas de conflit généralisé un rôle tout à fait majeur à jouer.

Un livre qu'on peut lire avec un certain recul.

Serge FOREST





(1) Extrait du rapport publié le 10 septembre 1979 relatif à l'exécution et à l'actualisation de la loi de programme militaire signé par Barre et Bourges, ministre de la Défense. Ce rapport doit être soumis à la discussion du Parlement au début de l'automne.

Le débat en France

« Force est de constater que le rapport des forces entre les systèmes d'alliance de l'Ouest et de l'Est ne cesse de se détériorer au détriment des pays occidentaux, tant dans le domaine des armements nucléaires que dans celui des forces classiques ». (1)

C'est cette nouvelle donne assurant une supériorité stratégique à l'URSS qui est à l'origine d'un débat extrêmement nourri sur la défense de l'Europe.

En France, la discussion a pris un tour d'autant plus animé que c'est toute la validité de la stratégie de dissuasion qui se trouve ébranlée. Face à une arme atomique française de destruction massive visant des objectifs démographiques et économiques, les Soviétiques alignent une nouvelle génération de missiles ayant atteint un tel degré de précision (de l'ordre de 300 mètres) qu'ils peuvent mettre hors d'usage aussi bien les fusées enfouies dans les silos du plateau d'Albion que les aérodromes où stationnent les Mirage de la force de frappe (2). Restent les sous-marins nucléaires dont le gouvernement augmente le nombre en espérant qu'ils conserveront la capacité de tirer au moins une salve avant d'être à leur tour détruits. Mais ce n'est pas tout. Non seulement la bombe française est devenue vulnérable, mais en outre, elle est devenue inadaptée.

« Est-ce qu'on peut répondre à une arme de coercition, frappant les objectifs militaires uniquement par une arme de dissuasion visant les objectifs démographiques et économiques ». C'est la question que posait, le 20 août, Alexandre Sanguinetti dans une interview au *Nouvel observateur.*

Dès lors qu'il est difficile de donner une réponse positive à pareille question, le problème devient d'acquérir la parité technologique avec l'URSS. C'est dans ce sens que semble vouloir s'orienter le rapport gouvernemental déjà cité : *« L'effort national de défense doit donc porter en priorité sur le développement de la valeur et de la crédibilité des forces nucléaires stratégiques ».*

Ici intervient la solution qualifiée de provocatrice formulée par le général Buis et Sanguinetti. D'après eux, l'objectif ne saurait être atteint qu'en pratiquant l'*« association de la force nucléaire française avec l'industrie allemande ».*

Souveraineté et intégration

Aussitôt on vit rebondir le débat entre défense nationale et défense de l'Europe, entre souveraineté et intégration ; les dirigeants du PCF étant les premiers à monter en ligne pour stigmatiser ce qu'ils qualifient d'abandon de la politique de défense gaulliste.

Pourtant, ce sont bien les dirigeants soviétiques, eux-mêmes, qui se sont chargés de mettre à l'ordre du jour la défense de l'Europe en déclarant au cœur de l'été qu'en cas de conflit celle-ci « jouerait le rôle de cible » pour leurs fusées.

De son côté, l'ancien secrétaire d'État américain Kissinger rajoutait à l'émotion en déclarant au cours d'un colloque réuni le 1er septembre à Bruxelles : *« Nos alliés européens ne devraient pas continuer à nous demander de multiplier des assurances stratégiques que nous ne pouvons sincèrement leur donner, ou bien que, même si nous les leur donnons sincèrement, nous ne mettrions pas à exécution, parce que si nous les exécutions, nous risquerions la destruction de la civilisation ».*

C'est dire en clair qu'en cas d'attaque de l'URSS en Europe, les États-Unis n'iraient pas jusqu'à courir le risque d'exposer leur territoire au feu nucléaire soviétique (3). Ainsi, en même temps que devient plus perceptible (ou plus perçue) la menace qui pèse sur l'Europe, le parapluie américain, clé de la défense conçue par les bougeoisies européennes, aurait nettement tendance à se refermer. Il est symptomatique qu'une des questions inscrites à l'ordre du jour de la prochaine session du Parlement européen concerne la production standardisée des armements... aujourd'hui notoirement dépareillés. Et si le gouvernement français précise que *« la construction européenne (...) continue de ne pas concerner les questions de défense »*, c'est pour ajouter immédiatement après que *« néanmoins, la France contribue, par son propre effort de défense, à la sécurité en Europe, et elle n'ignore pas que sa propre sécurité s'inscrit dans ce cadre. »*

Enfin sorti du secret des états-majors, le débat en cours sur la défense a au moins un mérite, c'est celui de faire prendre conscience du danger que fait peser sur la paix la superpuissance soviétique. Et comme le note un éditorialiste de la presse hebdomadaire : *« Il est intéressant de noter qu'ouvrir les yeux sur ce fait n'est plus automatiquement considéré comme un symptôme de bellicisme pathologique. La perception de la menace est désormais autorisée, même si l'énonciation en est encore timide ». (4)*

Pierre MARCEAU

(2) Il s'agit en particulier du missile SS 20 de 3 500 km de portée qui n'atteignant pas les USA est donc exclu des accords Salt et peut être construit sans aucune limitation. On estime à environ 1 200 le nombre des objectifs militaires stratégiques en Europe de l'Ouest. 1 200, c'est aussi le chiffre-programme fixé pour la construction des SS 20 (et des futurs SS 21) qui stationneraient en URSS et dans les pays d'Europe de l'Est...

(3) Bien entendu, ce n'est pas l'alliance USA-Europe qui est mise en cause par cette déclaration, ni l'engagement militaire américain en cas de conflit en Europe. Simplement, c'est la capacité de dissuasion nucléaire américaine qui est aujourd'hui mise en doute par l'ancien responsable américain à la sécurité.

(4) Jean-François REVEL dans *l'Express* du 8-14 septembre 1979.

Et les aveugles ...

« Naturellement, les prêcheurs de cette nouvelle croisade justifient leur position en évoquant l'existence d'une menace de l'URSS due, selon eux, au fait qu'elle dispose d'une supériorité militaire en armes atomiques et classiques. Comme ils auraient quelque difficulté à fournir le moindre exemple d'une quelconque agression ou agressivité de l'Union soviétique, ils n'hésitent pas à l'inventer » (René Andrieu, *l'Humanité* du 12 septembre).

Érythrée, Afghanistan, Cambodge... inventions que tout cela. Il n'y a pas de soldats et de bases militaires soviétiques en dehors du territoire soviétique. Les missiles SS20 sont des mirages ; l'invasion de la Tchécoslovaquie n'était qu'un rêve... René Andrieu vous le dit : il n'y a pas le moindre exemple d'agression ou agressivité de l'URSS.

Négociations Salt II

Rien ne va plus

Après la révélation aux États-Unis de la présence d'une brigade militaire soviétique de trois mille hommes équipée d'artillerie et de chars de combat, les sénateurs américains ont décidé de suspendre la discussion au sujet de la ratification des accords Salt II, signés le 16 juin dernier, entre Carter et Brejnev.

Quelle garantie aurons-nous, demandent les sénateurs, que l'URSS ne violera pas cet accord puisqu'elle viole déjà celui sur le non-stationnement de troupes à Cuba et que nous avons mis trois ans à nous en apercevoir ?

Il y a en effet trois ans environ que cette brigade soviétique a débarqué à Cuba. Officiellement, elle y stationne pour protéger un centre d'espionnage électronique que les Soviétiques installent à quelques centaines de kilomètres des côtes américaines et qui, lorsqu'il sera en fonction, dans quelques mois, pourra capter les communications téléphoniques, les communications entre ordinateurs et les informations transmises par les satellites espions américains.

On est cependant frappé par le fait que l'arrivée de ces troupes coïncide avec l'envoi par Cuba de troupes en Angola. On ne voit pas bien en quoi des chars et de l'artillerie sont nécessaires pour défendre un chantier, aussi secret soit-il. On comprend, par contre, très bien que le régime cubain ait besoin d'un rempart pour faire face à un mécontentement croissant dans la jeunesse qu'entraine la perspective d'être envoyée comme chair à canon en Angola, en Éthiopie et maintenant au Cambodge.

A ce propos, il se confirme qu'une importante partie des 23 000 soldats cubains du corps expéditionnaire stationné en Angola en ait été retirée pour être envoyée prêter main forte au Vietnam dans son agression au Cambodge.

Répression aux Comores

Du 18 août au 1er septembre, une vague d'arrestations et d'emprisonnements s'est abattue aux Comores contre des militants de l'Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC) et la jeunesse patriotique comorienne en général.

Estimant que l'enseignement est littéralement saboté, ces derniers ont mené la lutte pour l'organisation d'une « conférence nationale sur l'enseignement ». Elle s'est tenue, dans l'île, le 1er septembre. L'armée a envahie les lieux et a procédé à plus de deux cents arrestations.

Suite à l'activité multiforme entreprise par l'ASEC, la pression exercée par les organisations anti-impérialistes, humanitaires, l'Association des travailleurs comoriens en France (ATC), une première victoire a été remportée avec la libération de la grande majorité des détenus. Le 10 septembre, cinq étaient encore détenus.

Notre Parti soutient l'appel de l'ASEC pour développer la pression auprès des autorités des Comores afin de les contraindre à respecter les droits des détenus et à organiser un procès public où les droits de la défense seront garantis.

Soirée de solidarité samedi 22 septembre à 18 heures, salle de spectacle de la Résidence universitaire d'Antony (92). Métro Antony direction ligne de Sceaux.

URSS

Quelques chiffres sur l'inflation

On parle de plus en plus à Moscou de la possibilité d'une reforme monétaire qui tenterait d'éponger une partie de la masse monétaire excédentaire ainsi que de substantielles hausses des prix à la veille des jeux olympiques.

Une série de hausses des prix est déjà intervenue il y a quelques mois. Le café avait alors vu son prix quadrupler d'un seul coup, le chocolat avait pris 30 %, l'essence 100 %.

De plus, de nombreux produits, dont le prix est en théorie stable, voient leur prix s'envoler du fait de la pénurie et de la nécessité de s'approvisionner sur les marchés libres. Sur ces marchés où les paysans viennent vendre la production de leurs lopins de terre, les prix s'accroissent en moyenne de 10 à 15 % par an.

Or, ces marchés représentent le tiers de l'approvisionnement de la population en fruits, légumes et viande. Encore faut-il noter que pour se procurer un morceau de viande de bonne qualité, il faut au minimum faire trois à quatre heures de queue à Moscou, et avoir beaucoup de chance.

D'autres types de hausses se manifestent également selon un procédé connu chez nous : des produits disparaissent des magasins pour revenir sous un autre emballage plus beau et beaucoup plus cher.

A tout cela, vient s'ajouter le caractère inflationniste des énormes investissements improductifs réalisés en particulier sur le plan militaire. Avec plus de 10 % de son produit national consacré à l'armée, l'URSS détient dans ce domaine le record mondial absolu.

DOSSIER

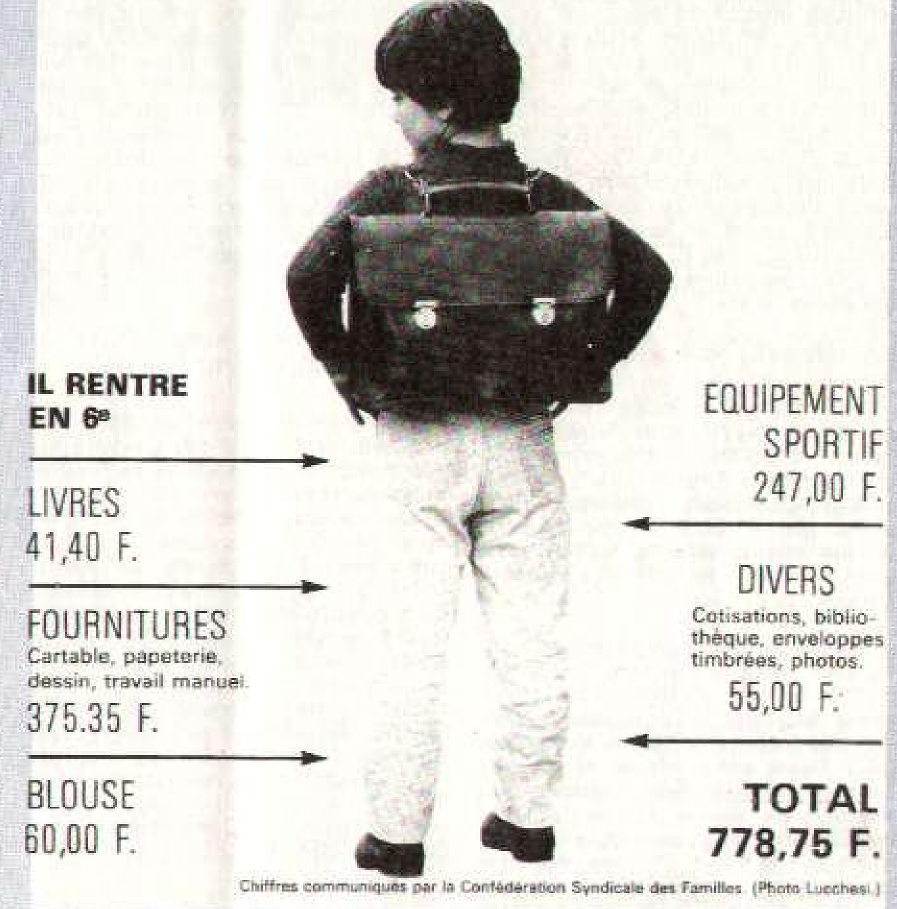
RENTREE SCOLAIRE

Le coup de massue

réalisé par Náthalie Villotiers

Reflet de la crise actuelle, le pouvoir d'achat des familles est régulièrement raboté par les différentes hausses. Le coût de la rentrée scolaire est loin d'être négligeable dans cette dégradation du pouvoir d'achat.

Combien de familles ont commencé à économiser dès juin, combien ont rogné sur leurs vacances pour pouvoir faire face aux frais de rentrée considérablement élevés ?



Chiffres communiqués par la Confédération Syndicale des Familles (Photo Lucchesi.)

Document *La Vie ouvrière.*

Prenons l'exemple des livres scolaires, de la papeterie, du matériel d'atelier avec les blouses et les bleus, de d'équipement sportif, des cantines et des transports scolaires : on enregistre sur tous ces postes d'importantes hausses par rapport à l'année dernière.

On peut considérer globalement que les livres ont augmenté de 13 %. Les élèves des sections techniques, des 3e du premier cycle et des classes du second cycle sont exclus de la gratuité des livres. Les familles qui sont donc dans l'obligation d'acheter les manuels vont constater d'importantes disparités de prix selon les librairies. En effet, les prix d'édition sont à présent libres : un même livre peut voir son prix varier du simple au double selon les librairies. Ce sont les habitants des zones, les plus pauvres en librairies qui souffriront le plus de cette liberté des prix, les zones rurales par exemple.

Les fournitures scolaires, la papeterie, les cartables ont augmenté de 15 % par rapport à l'année dernière.

Pour certains petits articles les hausses atteignent des taux considérables. Ainsi les rapporteurs ont augmenté de plus de 66 %, les pinceaux de plus de 44 %. Certains grands magasins allèchent la clientèle en opérant des réductions sur les crayons de couleur, les crayons feutre, mais se rattrapent allègrement sur les trousses (plus 69 %), sur les cahiers de textes (plus 120 %), en ne proposant qu'une qualité unique, bien évidemment la plus chère.

Le matériel d'atelier a augmenté de plus de 10 %.

Pour l'enseignement technique

Les familles dépensent entre 208 F et 784 F, ce qui fait une énorme dépense d'autant plus que les charges comme la papeterie, etc. sont à rajouter.

A l'atelier, les élèves du technique sont dans l'obligation de porter des blouses et des bleus de travail, articles sur lesquels on enregistre une hausse de plus de 11 %.

L'équipement sportif (renouvelé en général tous les deux ans) a augmenté

(Suite page 14)



de plus de 12 %, les cantines scolaires de plus de 10,3 %, les transports en commun urbains de plus 15 % et les transports ferroviaires de plus 9,5 %.

D'une manière générale, ces hausses sont considérables mais le coût à la rentrée se module selon les classes.

Le primaire est un des secteurs les moins coûteux : 106,89 F pour la maternelle première année, pour le cours élémentaire 2e année (CE2) : 226,68 F. Pour le cours moyen 2e année (CM 2) : 258 F.

Prix « modiques » en comparaison des autres classes.

Ou est l'école gratuite ?

Budget d'entrée en 6e : 60 F pour la blouse ; 247 F pour l'équipement sportif ; 375,35 F pour la papeterie et les fournitures diverses ; 55 F de cotisations, assurances, enveloppes timbrées, etc. 41,40 F de dictionnaire, cahiers d'exercices, etc. Soit au total une dépense de 778,75 F contre 690,15 l'an dernier.

Budget d'entrée en première année de CAP, pour les sections industrielles : 247 F pour les livres et les fournitures, 245 F pour l'équipement sportif, 260 F pour les bleus de travail, 58 F d'enveloppes, etc. et en plus des fournitures spécifiques en outillage, en matériel de dessin. La section « la moins chère » est la section « mécanique » : 1 018 F et la plus chère est la section « réparateur auto » : 1 594 F. Au total la famille d'un élève en mécanique dépense 3 517 F, avec 669 F de transport et 1 020 F de cantine pour l'année. Au total, la famille d'un élève en « réparation auto » dépense 4 093 F avec 669 F de transport et 1 020 F de cantine.

(*) Toutes les données chiffrées sur la rentrée scolaire proviennent du document de la CSF (Confédération syndicale des familles).

C'est donc, parfois, en centaines de milliers de francs, que se chiffrent les dépenses de la rentrée scolaire.

Saignée profonde dans le budget familial, juste avant celle des impôts sur le revenu et celle des impôts locaux. Le gouvernement n'a pas voulu manquer cette occasion de faire dans le social ; il a annoncé triomphalement *« des mesures exceptionnelles »* en faveur des familles les plus défavorisées. Quelles sont exactement ces mesures ?

Un coup de pouce à l'allocation scolaire

Elle passe de 189,80 F à 400 F cette année.

Qui peut percevoir cette allocation scolaire ? Les familles qui disposent de 3 300 F par mois brut et ont un enfant âgé de 6 à 16 ans. Les familles qui disposent de 4 000 F par mois brut et ont deux enfants âgés de 6 à 16 ans. Les familles qui disposent de 4 700 F par mois brut et ont trois enfants âgés de 6 à 16 ans. Cette allocation est percevable seulement en octobre. Combien de personnes pourront bénéficier de cette allocation ? 2 300 000 familles avec leurs cinq millions d'enfants. C'est peu, à tel point qu'une famille dont le père et la mère gagnent le SMIC et ont deux enfants en âge scolaire ne toucheront pas cette allocation... leurs revenus sont trop élevés !

Un coup de pouce de 200 F au complément familial

Un coup de pouce de 200 F au complément familial qui atteint ainsi 600 F. Ce complément est percevable uniquement en octobre.

Qui pourra toucher ce complément familial ? Les familles qui gagnent 4 600 F brut et ont un enfant, celles qui gagnent 5 541 F et ont deux enfants, celle qui gagnent 6 500 F et ont quatre enfants, celles qui gagnent 8 312 F et ont cinq enfants. Les plafonds sont majorés de 1 000 F quand la mère travaille. 2 700 000 familles avec leurs 7 600 000 enfants toucheront ce complément familial.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'action syndicale menée principalement par la Confédération des familles (CSF) et la CGT.

Et les bourses alors ?

Quel role jouent-elles dans l'aide aux familles ? L'attribution des bourses se fait en fonction des ressources et des charges de la famille. Les charges sont évaluées en points dits de charges (exemple de points de charge : le nombre d'enfants, les parents seuls).

L'équation des points de charge et des ressources de la famille donne ou ne donne pas droit à une bourse. En fait, les plafonds pour ouvrir droit à une bourse frisent le seuil de la pauvreté. Un exemple : en 1979, une famille de trois enfants devait justifier d'un salaire net mensuel inférieur à 2 541 F pour un enfant qui entrait en sixième.

En 1971-1972, le plafond d'ouverture pour neuf points (un enfant à charge) correspondait environ à deux fois le SMIC, en 1979-1980, le plafond d'ouverture pour un enfant à charge tombe à 1,12 fois le SMIC.

En 1971-1972, le plafond d'ouverture pour douze points (trois enfants à charge) correspondait environ à 2,6 fois le SMIC, en 1979-1980, ce même plafond d'ouverture chute à 1,42 fois le SMIC.

Le plafond de ressources pour obtenir une bourse a donc chuté de 55 % en 7 ans, en outre la part de bourse ne suit pas l'évolution du coût de la vie ; pour l'année 1979-1980, la part de bourse annuelle est portée à 168,30 F soit une augmentation de 2 % par rapport à 1978-1979, mais le coût de la vie a augmenté, lui, de 12 % et celui de la rentrée de 13 %. De 1967 à 1979, le pouvoir d'achat des bourses a connu une dépréciation de 12 %.

Mais le scandale ne s'arrête pas là.

En effet, les élèves du technique (LEP, CPPN*) sont exclus de la gratuité des manuels, ils bénéficient en contre partie (maigre contre partie) d'un point de charge supplémentaire pour le calcul des bourses.

Un exemple : en 1979-1980, la famille d'un élève en enseignement technique devra justifier d'un salaire mensuel inférieur à 2 753 F pour obtenir une bourse.

Systématiquemnt, les élèves du technique perçoivent moins d'aides que les autres. Et pourtant c'est justement en LEP qu'il devrait y avoir un maximum de boursiers puisque 85 % des élèves du technique sont issus de familles pauvres, leurs frais de rentrée étant particulièrement élevés.

Enfin, les élèves du technique non boursiers ne bénéficient pas non plus de la prime d'équipement de première année pour les sections industrie : 292 F !

Menace sur les bourses

Le gouvernement prétexte la gratuité des manuels de la sixième à la troisième, pour retirer en 1980 le droit aux bourses aux élèves du premier cycle. A court terme, il envisage également de laisser la gestion des bourses aux départements : la responsabilité de gérer la pénurie incombeait alors plus au département, le gouvernement s'en laverait les mains. Les conseils généraux fixeraient eux-même le taux des bourses et le nombre de bourses attribuées. Il ne resterait alors plus qu'à prier pour « tomber sur un bon conseil général ».

* LEP : lycée d'enseignement professionnel, ex-CET.
CPPN : Classe préparatoire de niveau.



PARENTS :
Les dédales de la rentrée

Trop tard pour l'inscription ?

La rentrée a eu lieu, mais il n'est pas encore trop tard pour inscrire les enfants.

Pour inscrire un petit à l'école maternelle, il faut s'adresser à la mairie. On vous indiquera de quelle école vous relevez, selon le périmètre scolaire. L'inscription s'effectue auprès de la directrice de l'école. La réduction du nombre de maternelles, 57 000 élèves en moins accueillis en 1979, vous laisse peu d'espérance de trouver une place pour votre gamin.

L'école primaire, à la différence de l'école maternelle, est obligatoire pour tous les enfants à partir de 6 ans. la scolarité obligatoire est un moyen de pression efficace contre l'administration de l'Education nationale si elle vous fait quelques difficultés, mais parfois, c'est insuffisant contre l'argument des « fermetures de classe ».

L'expérience de la dernière rentrée scolaire nous a montré que les parents et les enseignants pouvaient avoir gain de cause par la lutte ; la création de classes « sauvages ». Camping sauvage devant la place de la mairie ou devant l'inspection académique ont été entre autres des moyens d'action payants.

Votre enfant va rapporter un tas de papiers à remplir comme des fiches de renseignements sur les parents, des imprimés pour le transport scolaire, pour la cantine, pour la coopérative de l'école, pour la caisse de l'école, pour l'assurance, etc.

Y a-t-il des précautions à prendre avant de les remplir ?

L'assurance obligatoire

Contrairement à l'idée largement répandue, l'assurance scolaire n'est pas obligatoire. Si vous-même, vous possédez une assurance, de « type responsabilités chef de famille », qui assure votre enfant à l'école, sur le trajet de l'école, pour tout accident, etc. vous n'avez pas besoin de souscrire une autre assurance.

Si vous n'avez pas contracté d'assurance pour votre enfant, vous pouvez accepter celle qu'on vous propose, mais ce qui est indispensable, c'est de réclamer le contrat d'assurance et d'examiner avec soin les risques couverts.

Cotisations obligatoires à l'école gratuite

Il vous sera demandé une participation financière à la coopérative de l'école (maternelle et primaire) qui est utilisée pour acheter des fournitures (papiers à dessin, peinture, tissus, etc.).

Le budget de l'Education nationale ne permet pas un équipement en matériel pédagogique suffisant aux écoles : c'est pourquoi cette habitude a été prise de faire payer les parents. Par ailleurs, si les parents refusent tous en bloc de payer la coopérative, ce sont les enseignants qui se retrouvent coincés, ils doivent faire avec le matériel du bord, à savoir trois fois rien. Mais à la fin de l'année, les parents sont appelés à payer de nouveau l'objet réalisé par leurs enfants grâce à la coopérative de l'école. Ils payent deux fois, l'argent des recettes allant renflouer les caisses de l'école. De nombreux enseignants sont gênés par une telle situation, aussi ne font-il pas d'exposition ou donnent-ils leurs objets aux enfants ou bien leur font payer très peu cher.

A table

Pour les maternelles et pour les primaires, les tickets de repas sont délivrés à la mairie. Dans certaines municipalités de gauche, le prix de la cantine est calculé en fonction du quotient familial. Si le système de dégrèvement par le biais du quotient familial n'est pas appliqué, les familles doivent passer par le bureau d'aide sociale. Il s'agit alors d'une assistance. En secondaire, le barème de la demi-pension est établi par l'échelon, augmenté par décision ministérielle. Comme les crédits de fonctionnement pour les CES sont bloqués depuis trois ans, le gouvernement a prévu que les postes chauffage et électricité seraient prélevées sur le budget nourriture. Il s'agit « d'un financement interne », c'est-à-dire en fait de choisir entre le chauffage et la nourriture.

Pour vérifier ce que les enfants mangent, les parents en tant que représentants de fédérations de parents ont le droit de manger à l'improviste à la cantine. De même, ils ont un droit de regard sur les menus et de mener la lutte, si besoin se fait sentir, pour qu'il y ait des plats sans porc. Trop d'enfants, respectueux de leur religion mangent trois fois rien, parce qu'il y a toujours du porc mêlé aux plats.

Etre parent et s'organiser

A différentes occasions, nous avons souligné le rôle des fédérations de parents d'élèves. La rentrée scolaire pose le problème de choisir une organisation.

La Fédération Cornec des parents d'élève. Son président est Maître Cornec. Elle regroupe 1 100 000 adhérents. La cotisation annuelle est de 20 F par famille.

L'Union nationale de parents d'enfants handicapés (UNAPEI), dont le président est Jacques Henry, regroupe 65 000 adhérents.

La Confédération syndicale des familles ne s'occupe pas exclusivement de l'école, mais aussi du logement, etc. La branche de la CSF qui s'occupe exclusivement de l'école s'appelle la Fédération école et famille, tel : 273-00-35, l'adresse de la CSF : 54, boulevard Garibaldi 75015 PARIS.

La CSCV, Confédération syndicale du cadre de vie, avec sa commission école, qui mène également une action très importante contre l'école capitaliste.



Vécu

Une mère face à l'école

Démission des parents ? Indifférence des familles populaires au problème de scolarisation, c'est ce que pensent certains enseignants. Françoise, 43 ans, de la grande banlieue de Lyon, nous donne ici son témoignage. Il est bref, partiel... elle aurait bien plus à en dire. *« Il faudrait un livre entier »*. Oui. Le livre pas très rose des rapports entre l'école et les familles de travailleurs. Voici quelques paroles seulement, sur le vif...

Sur mes neuf enfants, j'en ai encore quatre à l'école, deux en primaire, deux en CET. Nous sommes arrivés depuis depuis deux ans à G..., une ville très ouvrière (environ 75 % d'immigrés). Chaque matin, mes enfants se lèvent à 6 heures pour aller à l'école : c'est dur. Pour moi aussi, c'est dur l'école !

École grippe-sous

Je suis toute seule à élever mes enfants. Les bourses, ça ne compense pas. Cantine, transport : il ne reste plus rien. Et le tout est prélevé automatiquement : qu'ils soient présents ou pas, je paie pareil. Par exemple, il faut qu'ils soient absents plus de quinze jours avant que les repas ne soient défalqués à la cantine. Quinze jours de maladie et les frais doublent ! Ce genre de pratique, c'est du vol !

Encore une chose que j'ai trouvée scandaleuse, quand je les ai inscrits, la directrice m'a dit : *« Il faudra donner 5 francs pour les œuvres »*. La directrice ne voulait pas que les enfants vendent des timbres anti-tuberculeux au porte-à-porte. Elle prélevait automatiquement : c'était plus rentable.

Dans son couloir est d'ailleurs affiché un diplôme qui met l'école à l'honneur (et sa directrice aussi).

Entre parents, on s'est dit : *« On n'a pas d'argent, on ne donnera pas »*.

Et elle a été obligée de reculer. Mais je viens d'apprendre par la Fédération Cornec que les « timbres » étaient compris dans les 15 francs d'inscription.

Sur 2 000 élèves, ça fait une somme.

Sélection : A la tête du client

Georges voulait être électricien : « *On* » a décidé qu'il n'était pas « *assez fort* ». Il n'y avait que « *soudure et tôlerie* ». A la fin de la première année, on prend les « *meilleurs* » pour faire de la tôlerie. Pas « *assez fort* » encore, Georges a fait de la soudure. Ça ne l'intéresse pas.

Pour moi, on ne leur donne pas leur chance. Ce n'est pas un choix de métier, c'est à la tête du client. Il faut plaire aux professeurs. Si tu ne plais pas en 1ère année, t'es foutu. On ne juge pas de ce dont ils sont capables mais plutôt s'ils se conduisent bien. On juge aussi bien plus sur leurs capacités intellectuelles que sur leur vraie capacité technique.

Parents : exclus de l'école

Je voudrais aller plus souvent aux réunions de parents mais les réunions ont lieu à 5 heures. Mes horaires ne collent pas. Comme mes enfants sont dans des écoles différentes, il faudrait que je sois partout, aux quatre coins de la ville. C'est pas possible. Quand on dit : *« Les parents ouvriers, ça ne les intéresse pas »*, il faudrait comprendre. Les horaires, la distance, la dispersion. Pour les immigrés, c'est pire encore : ils ne connaissent pas la langue — et je dirai même qu'ils ont peur.

Parents : Rien à dire !

Prends les conseils de classe... Les profs sont tous présents, y compris le proviseur. Tous ne sont pas antipathiques, mais j'ai la vague impression que beaucoup se foutaient de l'avenir des enfants.

En fin de deuxième trimestre, on dit : *« peut-être »*. Troisième trimestre, on dit : *« pas possible, ils redoublent »*. Les parents n'ont rien à dire dans tout cela. La plupart sont d'ailleurs dépassés, ils n'ont pas le temps. En fait, il faudrait tenir tête coûte que coûte.

On est complètement dépassé !

Un monde étranger

On m'a conseillé d'aller voir un psychologue scolaire pour Georges. Les consultations ont lieu à l'hôpital et dans une section réservée à des enfants débiles. Quand on y est allés, ils étaient quatre à nous recevoir. Ils m'ont regardée des pieds à la tête : *« Mais qu'est-ce qu'ils me veulent ces gens-là ? »* T'es mal à l'aise. T'es mal dans ta peau. Et pourtant, je sentais qu'ils ne me voulaient pas de mal. Ils étaient là pour m'aider. On se regardait dans le blanc des yeux. Le gamin était gêné... Et moi donc ! Il faudrait au moins une préparation. Et puis, ce sont les termes et les mots qui ne vont pas.

L'heure de la sortie

Dans l'école, ce qui ne me plait pas non plus, c'est la sortie. Dans la classe de Georges, l'an passé, il y a eu 9 redoublants sur 32. Beaucoup étaient des immigrés. Et pas le droit de tripler. Direct : la porte. La vie active d'office.

Un de ses copains immigrés ne venait plus en classe : l'école n'a pas cherché à savoir pourquoi. On a appris qu'il avait des ennuis dans sa famille. Pas question de le reprendre : il a 16 ans !

Ma fille était aussi dans un CET. Quand elle a eu son CAP, on lui a dit : *« Avec ton CAP, tu feras ce que tu voudras »*. Maintenant elle est au chômage et à ma charge car elle n'a aucune aide financière.

Témoignage recueilli par
Yannick DAGORN.



300 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans diplôme et sans qualification.

Au lycée d'Aubervilliers l'an passé (photo Banlieue de Banlieue).

ECOLE
Quelle rentrée ?

Un enfant, dans le technique, coûte cher et ne rapporte rien à sa famille. Cependant, il n'est pas juste d'affirmer que cette taxation supplémentaire des familles d'enfants en technique est l'unique moyen de sélection à l'école. Elle y joue un rôle important, c'est sûr, mais elle se conjugue à d'autres moyens de sélection. Sinon, nous n'aurions plus qu'à réclamer une réelle gratuité et l'obtenir, pour qu'il n'y ait plus *« d'orientation abusive »*. La réalité est un peu plus complexe. La taxation supplémentaire en enseignement technique, la sélection par les connaissances, le ras le bol des jeunes pour l'école, « se complètent » pour aboutir finalement à l'éjection massive des enfants des travailleurs hors du système scolaire.

Aussi le redéploiement (*) de Beullac, le remodelage du système scolaire seront aussi encore des obstacles à franchir pour les parents, pour les jeunes et bien entendu pour les enseignants, à cette rentrée scolaire. Lutter contre ce redéploiement, c'est lutter pour conserver ce droit au savoir.

Qu'est-ce qui va se passer à la rentrée scolaire ?

De graves menaces pèsent sur l'emploi des 200 000 non-titulaires de l'Éducation nationale : il s'agit des personnels de service, les agents administratifs, les suppléants dans le primaire, les suppléants et les remplaçants du 1er degré, surveillants et les maîtres-auxiliaires du 2e degré.

Beullac prévoit 6 500 licenciements de non-titulaires. Le SNES en prévoit 8 000 et le SGEN 10 000. 30 000 suppressions de postes d'instituteurs sont très sérieusement envisagées d'ici quatre ans, et 17 000 surveillants sont licenciables d'ici 1980.

« Périmètre scolaire », « globalisation des effectifs », « grille Guichard » « regroupement », autant de termes, autant de critères pour fermer les classes primaires. Le voilà, l'énorme point noir de la rentrée pour le primaire : ce sont bien les fermetures de classe.

La globalisation et le regroupement sont des procédés bien simples, utilisés par les inspecteurs d'académie pour fermer et ouvrir (!) des classes. Les conséquences d'une telle politique sont de deux sortes : les classes qui demeurent sont surchargées, celles qui ferment entraînent la disparition des postes d'instituteurs qui les animaient.

Cela implique le licenciement des postes de professeurs d'école normale. Puisque les écoles normales disparaissent ou voient le nombre de normaliens réduit de deux mille, alors des postes d'instituteurs sont supprimés difinitivement. Puisque le nombre de postes d'instituteurs est diminué, les enfants sont entassés dans les classes « survivantes ».

Tout est lié. Aussi toute lutte des parents œuvrant pour l'ouverture de classes va dans l'intérêt des normaliens, toute lutte des normaliens pour obtenir un poste va dans l'intérêt des parents, toute lutte des profs d'école normale pour garder leur poste va dans l'intérêt des normaliens, des instituteurs, des parents et des enfants.

Une des conséquences du redéploiement dans le primaire est bel et bien l'entassement des enfants dans des classes surchargées, surcharge qui ne fait qu'accroître la sélection à l'école primaire. Comment donner le même enseignement à 30 ou 40 élèves en suivant le rythme du programme ? C'est à coup sûr des enfants laissés pour compte.

Cette sélection scolaire renforcée par le redéploiement à l'école primaire se poursuit par le redéploiement dans le premier cycle et le second cycle.



Rentrée 1978. Parents d'élèves et enseignants du SGEN-CFDT de la Roche-sur-Yon occupent le standard de l'inspection académique pour protester contre les classes surchargées et exiger la création de postes.



Beullac prévoit cette année 6 500 licenciements dans l'Education nationale.



Le résultat : l'évacuation du système scolaire des enfants de travailleurs.

Qu'a concocté Beullac pour le secondaire ?

Les néo-agrégés (*) et les néo-certifiés pourront être affectés sur plusieurs établissements, ils se verront imposer parfois des compléments de service autres que dans leur discipline, et enfin, exécuter des remplacements tout au long de l'année. Voici pour ceux qui sont au sommet de la pyramide hiérarchique, ce n'est guère brillant et plus on descendra l'échelle et plus ce sera catastrophique.

Pour les adjoints d'enseignement (AE) leur chance d'être titularisés diminue. *« Il y a trop de certifiés par rapport au nombre de postes, on ne devrait plus en recruter comme on le fait par voie de concours — CAPES— il n'est plus possible de le faire par voie d'intégration »*. (Beullac).

Voilà pour les AE, mais le sort des maîtres-auxiliaires est lié à celui des AE, le nombre des maîtres-auxiliaires titularisés dans le corps des AE est étroitement lié au nombre des AE intégrés au corps des certifiés.

Le budget 1979 ne prévoit des crédits que pour 3 900 emplois surnuméraires (auxiliaires) contre 7 500 l'année dernière. Que vont devenir ceux qui forment la différence ?

Désormais, des maîtres-auxiliaires sur poste complet ou demi-poste seront remplacés par des titulaires auxiliaires, *« des mis à disposition »*. Déjà, en 1979, 3 000 certifiés ont occupé des emplois de maîtres-auxiliaires.

Que va engendrer une telle déqualification de toutes les catégories d'enseignants ? 6 500 licenciements prévus par Beullac, des classes sans prof, des remplacements non effectués, des surcharges de travail pour les enseignants, des cours moins bien préparés ou des vidages plus systématiques d'enfants après la 4e (loi Royer), dirigés en formation en alternance, des compressions d'effectifs pour le cycle long, des réductions d'accueil en seconde.

Renforcement de la sélection sortie massive des jeunes de l'école

Trois cent mille jeunes quittent chaque année le système éducatif sans diplôme et sans qualification. Ainsi entre la 1re et la 3e année de CAP (*), 50 % de jeunes sont éjectés du LEP, 55 % des élèves essuient un échec au BEP. Que font-ils ?

Deux cent mille se retrouvent en stage-Barre, cent cinquante mille sont en CPPN (*) ou en CPA (*) et sortent sans une vraie qualification, cinquante mille jeunes sont en CFA (*) et cent cinquante mille autres sont chez des patrons sans qu'il y ait un réel contrôle sur ce qu'ils y font. Ceci c'est le résultat de la sélection, résultat et sélection voulus, recherchés même, puisque cette tendance se généralise, puisque le patronat non seulement dispose de main-d'œuvre gratuite, avec les apprentis, stagiaires Barre, mais avec en plus les « formés en alternance ».

Ces trois formations ont le même but. Le CNPF lui-même le déclare : *« Le CNPF s'interroge pour savoir si le contrat emploi-formation et l'apprentissage ne pourraient pas être mariés dans une formule d'alternance avec un contrat de travail dont la durée pourrait varier de six mois à deux ans »*.

(Suite page 20)

La formation en alternance

Le SGEN

« La formation en alternance devrait déboucher sur l'acquisition d'une formation professionnelle de base. Elle se situerait pour une longue période de transition après la fin de l'actuelle scolarité obligatoire. Elle n'accepterait pas de statut autre que le statut scolaire ou le statut salarié (pas de statut style "stagiaire Barre").

Elle devra être contrôlée par les travailleurs et personnel de l'Éducation nationale et par les jeunes sur la formation. Le SGEN se prononce pour un renforcement de la capacité d'accueil des LEP, l'abrogation des articles 57 et 58 de la loi Royer ».

Le SNES

« Le projet de loi Legendre demeure inacceptable. Nous devons continuer à le combattre et à faire pression pour que le projet de loi ne soit pas effectivement soumis à l'Assemblée, pour que soit abandonnée cette nouvelle politique de la formation qui se met en place (...) ».

La FCPE

« Elle condamne d'avance toute forme d'enseignement alterné dans la formation des scolaires tout en reconnaissant l'intérêt de formules pédagogiques mettant en relation constante le théorique et le pratique ».

FO

« FO regrette qu'un projet de loi (un projet Legendre amélioré) ne puisse s'appliquer à tous (aux scolaires comme aux autres) ».

La CGT

« Dès 1970, par un memorandum au premier ministre, la CGT avait fait des propositions précises en matière de formation professionnelle. De nouvelles liaisons sont possibles et nécessaires entre enseignants, travail, école, entreprise, formation et production. (...) Le système ne doit pas être une prébende* accordée aux employeurs : il doit être placé sous la garantie d'obligations précises et strictes à remplir par l'entreprise, afin d'assurer toutes garanties aux jeunes : qualité de la formation, accès à une qualification, débouché sur un emploi stable correspondant à cette qualification ».

La FEN

« Ce nouveau projet de loi (celui d'avril) ne concerne plus d'aucune façon les scolaires. Dès lors la FEN ne le considère plus comme globalement inacceptable et accepte (...) d'en discuter. (...) La FEN tentera le moment venu d'obtenir des garanties obligatoires indispensables pour les jeunes et notamment des garanties de formation, etc... ».

LA CSF

La CSF dénonce le discours mystificateur du pouvoir quant à l'ouverture de l'école sur la vie, alors qu'il ne s'agit que d'une *« adaptation aux réalités de l'entreprise capitaliste »*... d'autant que ni dans le budget voté pour 1979 ni dans les affirmations récentes ne sont prévus de crédits nouveaux et importants pour l'extension de l'enseignement technique public.



Barrage de route devant l'école de Digne contre 9 fermetures de classe (avril 1979).

LES FERMETURES DE CLASSE

Prenons un exemple de globalisation :

L'école J. Jaurès A. Elle possède cinq classes. Son effectif total se monte à 120 élèves. La grille Guichard prévoit un minimum de 116 élèves, l'effectif réel et les prévisions de la grille Guichard se coordonnent, les cinq classes sont maintenues.

L'autre école est l'école J. Ferry B. Elle compte six classes. Son effectif total est de 150 élèves, le minimum d'élèves prévu étant de 146 les six classes sont maintenues.

Mais si l'on totalise l'école A (J. Jaurès) et l'école B (J. Ferry), on obtient un effectif total de 270 élèves, comme l'effectif minimum pour le maintien de onze classes (cinq classe de A plus six classes de B) est de 291 élèves, une classe est fermée.

(Suite de la page 19)

Mais en quoi consiste cette formation en alternance ?

Un premier projet de gouvernement du 21 février prévoyait « *un système d'alternance patronale à toutes les catégories de jeunes : aux salariés et aux stagiaires déjà sortis de l'école, mais aussi aux élèves et aux étudiants* »

Ensuite, le projet a évolué le 24 avril. Il ne devait plus conserver que les jeunes sortis du système scolaire ».

Le gendre, co-auteur du projet, déclarait dans une interview à *l'Aurore* le 24 avril 1979 : « *La volonté gouvernementale de recourir à l'alternance concerne tous les jeunes »... Tout ce qui concerne l'alternance scolaire ne figurera pas dans mon projet de loi, mais sera mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale en utilisant au maximum les dispositions existantes* ».

De toute manière, qu'il s'agisse de premier projet ou du second, tous les deux se caractérisent par leur imprécision. « *Il n'est question que de faire acquérir une qualification ou de préparer à un emploi* ».

Quel est le champ d'application de cette formation en alternance ?

Tous ceux qui sont sortis de l'école, formule suffisamment vague pour pouvoir englober les jeunes qui sont en apprentissage dès 15 ans, comme l'autorise la loi Royer, ceux qui suivent un stage en CPA.

Enfin, si Legendre ne s'occupe apparemment que de l'application de la formation en alternance pour les ex-scolaires, Beullac s'active déjà pour ses scolaires. En effet, dès la rentrée, des stages éducatifs auraient lieu en entreprise pour tous les élèves de l'enseignement technique. Dès la rentrée donc, des milliers de jeunes de LEP iront travailler gratuitement pour les patrons.

Nathalie VILLOTIERS

* Redéploiement : Beullac part de l'apriori que les effectifs d'élèves et les postes d'instituteurs et de professeurs sont mal répartis d'où sa fameuse « carte scolaire », pour planter un paysage scolaire plus adéquat aux « besoins ».

* Les néo-agrégés : professeurs agrégés sont titulaires. L'agrégation est le diplôme le plus élevé dans la hiérarchie confirmant les connaissances et les aptitudes de l'enseignant.

* Les néo-certifiés sont des professeurs titulaires. Ils ont obtenus le CAPES (certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement secondaire), diplôme confirmant leurs connaissances et leurs aptitudes pédagogiques à enseigner.

* Les AE ou adjoints d'enseignement forment la catégorie juste en dessous des néo-certifiés, ils sont titularisables soit par l'intégration (ancienneté, notation, etc.) soit en obtenant le CAPES.

* CAP, certificat d'aptitude professionnelle.

* CPPN, classe préprofessionnelle de niveau (forme d'apprentissage à l'école).

* CPA, classe préparatoire à l'apprentissage.

* CFA, centre de formation des apprentis.

* Prébende : Revenu attaché à une situation lucrative.

> **LE REDEPLOIEMENT DANS LE NORD**
>
> Sur les cinq écoles normales de Lille, 44 postes de professeurs d'école normale sautent. Ce qui entraine une réduction du nombre de normaliens, 230, au lieu des 430 nécessaires, et 100 fermetures de classe pour le Pas-de-Calais.
>
> Aucune ouverture de classe n'est prévue.

Du monde entier

POLOGNE

Le journal ouvrier clandestin *Robotnik* vient d'éditer à 10 000 exemplaires un projet de « Charte des droits des travailleurs ». Parmi les revendications figurent le droit de grève, l'indexation des salaires sur le coût de la vie ainsi que de sérieuses augmentations, la semaine de 40 heures (contre 46 actuellement), la fin des heures supplémentaires obligatoires ainsi que du travail de nuit pour les femmes.

GRANDE-BRETAGNE

La direction de la firme automobile nationalisée British Leyland a confirmé qu'elle fermerait dans les deux ans à venir trois nouvelles usines. Vingt cinq mille licenciements viendront ainsi s'ajouter aux dix-huit mille suppressions d'emplois déjà intervenues depuis un an et demi.

La firme British Leyland qui produit les Austin, les Jaguar, les Rover déclare ne plus pouvoir faire face sur le marché britannique à la concurrence étrangère, en particulier de Renault et de Peugeot. 60 % des voitures qui roulent actuellement en Grande Bretagne sont de fabrication étrangère.

PORTO-RICO

Détenue depuis vingt-cinq ans dans une prison des USA pour avoir effectué en 1954 un attentat symbolique contre des sénateurs américains, Lolita Lebron et trois autres militants indépendantistes porto-ricains viennent d'être libérés.

Véritables héros nationaux à Porto-Rico, Lolita Lebron et ses compagnons étaient les plus anciens prisonniers politiques du continent américain. Ils avaient refusé, il y a quelques années, une mise en liberté sous condition qui revenait à nier leur statut de prisonniers politiques.

EGYPTE

Dans une interview diffusée mercredi 5 septembre sur Antenne 2 le président égyptien Sadate a révélé que les dirigeants soviétiques avaient tenté en 1972 d'organiser un sommet égypto-israélien semblable à celui de Camp David. Golda Meir avait alors donné son accord pour ce sommet qui devait se dérouler à Tachkent, mais Sadate avait refusé.

ARGENTINE

«La solution finale» de Vidéla

APPEL

Après la publication par la junte fasciste argentine d'un projet de loi visant à déclarer officiellement mortes toutes les personnes enlevées depuis l'arrivée au pouvoir des militaires, l'écrivain démocrate argentin Julio Cortazar et l'écrivain mexicain Carlos Fuentes ont lancé un appel à l'opinion internationale pour qu'elle empêche la mise en application de cette « solution finale » au problème des disparus en Argentine.

Nous reproduisons ici cet appel paru dans *Le Monde*.

« Les projets de loi annoncés par la dictature militaire le 22 août dernier légalisent ou entraînent la mort de milliers d'opposants politiques « disparus », c'est-à-dire enlevés, torturés et détenus dans les camps de concentration du régime. Ils sont quinze mille selon Amnesty International, vingt-cinq mille selon les organismes qui défendent les droits de l'homme en Argentine, trente mille à trente-cinq mille selon d'autres estimations.

Ils ont été enlevés par des commandos militaire au plus profond de la nuit. En plein jour, les militaires prétendent ne rien savoir d'eux. Cette formidable opération d'hypocrisie de la dictature argentine arrive à sa conclusion en déclarant « présumés décédés » ceux qui, à la suite d'un avis diffusé par la presse, ne se manifesteraient pas dans un délai de quatre-vingt-dix jours. Il n'est pas pensable que la dictature militaire ouvre ses camps de concentration pour que les détenus se présentent devant le juge qui les a fait convoquer. La liquidation des « disparus » a déjà commencé.

Cette « solution », accélérée par l'arrivée de la commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains qui se rend à Buenos-Aires le 6 septembre, a bien un antécédent : la « solution finale » du problème juif perpétrée par les nazis. On trouve à Auschwitz un curieux livre de comptes qui date de cette époque. A côté des nom, âge, nationalité du déporté, figure l'heure du « décès » et la cause de celui-ci : grippe, influenza, influenza, grippe, des pages et des pages d'influenza et de grippes mortelles. La dictature militaire argentine a préféré que les tribunaux légalisent le terrorisme d'Etat et le massacre des opposants politiques.

L'opinion publique mondiale, les organismes internationaux, les gouvernements démocratiques, ne doivent pas permettre que ce crime, ces milliers de crimes soient passés sous silence. Cela aussi équivaudrait à les légaliser. Nous demandons à la prochaine Assemblée générale des Nations unies de condamner et de sanctionner la dictature du général Videla. Le peuple argentin ne mérite pas pareille solitude. »





Rennes. Manifestation le 26 avril 1979.

Le front de libération de la Bretagne devant la Cour de sûreté de l'Etat

Procès du FLB ou procès de la Bretagne ?

Après les Corses, les Bretons. A nouveau, le 17 septembre, l'Etat vient de mettre en marche une de ses machines de terreur. Et pour la septième fois en sept ans, des prisonniers politiques bretons paraissent au banc de cette juridiction d'exception.

Au-delà de ces attentats — que notre Parti n'a jamais approuvés — deux interrogations : qu'est-ce que recouvre le FLB et pourquoi l'Etat écrase-t-il les militants du FLB avec autant de hargne ? Les réponses ne sont pas sans rapport — on s'en doute — avec la lutte des travailleurs de Bretagne. Ce procès n'est pas non plus sans rapport avec le contexte actuel de répression tous azimuts, en Bretagne comme partout en France.

Profitant de l'émotion créée — mais surtout entretenue ! — autour de l'attentat contre le château de Versailles, la Cour de sûreté de l'Etat a fappé très fort lors du dernier procès : quinze ans de prison ferme ! Peines lourdes, très lourdes comparées avec les peines qui frappent les patrons responsables d'accidents de travail ou les bandits internationaux coupables des marées noires. C'était pourtant ce que la bourgeoisie appelait un verdict « avec circonstances atténuantes » !

Ces condamnations étaient de plus assorties de considérations injurieuses pour les inculpés : à croire qu'ils n'étaient que des « imbéciles », des « gamins attardés », des « renégats de la France ». A travers eux d'ailleurs, le procureur visait la Bretagne entière. Et à l'en croire, on n'avait imposé la langue française aux Bretons que pour les tirer de leur « fange » et « libérer la Bretagne laborieuse ». Ces mots ne sont pas inventés : ce sont ceux du procureur général Colette, celui-là même qui siège à nouveau !

Se taire et laisser faire ?

Depuis le premier procès de 1972, l'Etat n'a rien cherché d'autre que d'épouvanter tout ce qui bouge un tant soit peu en Bretagne. Au fil du temps, on augmente la dose. Silence ! Osez donc élever la voix contre ces procès iniques, ces perquisitions abusives, ces gardes à vue assorties de sévice — et vous passerez bientôt pour des complices de cette « association de malfaiteurs ». Malfaiteurs bientôt pour avoir osé défendre des frères contre les coups qui les accablent. Malfaiteurs aussi bientôt pour avoir seulement protesté contre le sort que le capital réserve à tout le peuple...

L'heure est au discrédit. Après la trique, l'intox : « êtres immatures », « hommes de main », voire « derniers débris du nazisme ». Les nationalistes bretons ont eu, il est vrai, des errements autrefois, dont le moindre n'est pas d'avoir, pour certains, marché la main dans la main avec l'armée nazie. Mais suffit-il qu'on inculpe le fils de l'un de ces collabos pour que tous soient confondus avec un tel passé ? Manœuvre policière, amalgame hypocrite qu'une certaine presse ne se prive pas d'orchestrer (1).

Qui et pourquoi ?

On peut constater au contraire que les inculpés du procès qui se déroule sont pour la plupart engagés dans l'action syndicale. Plusieurs militent dans des associations culturelles. Plusieurs aussi appartiennent à des mouvements de défense de l'environnement et s'y battent par exemple contre la « vocation nucléaire » de la Bretagne. La plupart ne cachent pas

Au banc des accusés

- Lionel CHENEVIERE : typographe, RENNES
- Alain COVIAUX : dessinateur, LE RHEU
- Jacques DENIS : représentant, BREST
- Alain FURET : marchand ambulant, St-VRAN
- Daniel HAMON, employé municipal, RENNES
- Michel HELLEQUIN, étudiant, PLOUNEZ
- Michel HERJEAN, électricien, BREST
- Bernard LE FOUEST : technicien, BREST
- JF Le GUELLEC, tourneur, BREST
- Patrick MONTAUZIER, chauffeur, RENNES.
- Alain PELLÉ, ingénieur, BREST.
- Yann PUILLANDRE, paysan, CHATEAUNEUF-DU-FAOU.
- Serge ROJINSKY, instituteur, LAVRENAN.
- Michel SALOMON, vendeur, CONCARNEAU.
- Jacques BRUCHET, retraité, St-MALO.
- B. DELLACA-MINOT, chanteur, PORT SALL.
- Rémi GOALABRE : artisan, RIEL SUR BELON
- Erwan LE COADIC, étudiant, BOULOGNE-BILLANCOURT.
- RONAN L. 17 ans.
- Éric PARISSE, employé, BREST.
- Philippe PARISSE, employé, BREST.
- Gerhard PERESSE, professeur, COATASCORN.
- Guy STEPHAN, caréneur, BREST.

UN TRAVAILLEUR d'ERICSSON MANQUE A
CETTE OCCUPATION :
— BERNARD LE FOUEST —
MILITANT CGT
ARRETE ILLEGALEMENT, VOILA 8 mois
DANS UNE RAFLE ANTI FLB.
DEPUIS IL EST EN DETENTION PREVENTIVE
SANS PREUVE. . LE POUVOIR
FRANCAIS LE GARDE DANS SES GEOLES
SIMPLEMENT POUR DELIT D'OPINION.
BERNARD, COMME TOUJOURS SERAIT AUJOURD'HUI PRESENT, DANS LA LUTTE POUR L'EMPLOI
!! SI VOUS VOULEZ LUI APPORTER VOTRE SOUTIEN
ECRIVEZ LUI QUELQUES MOTS, QUE NOUS LUI

Brest. A l'usine Ericsson occupée (février 1979), solidarité avec un militant CGT en prison parce qu'il est accusé d'appartenir au FLB.

Parmi les inculpés, figurent également Yann FOUERE et Ange PERESSE. Ces deux individus, dont l'un vit actuellement en Irlande et l'autre en RFA, ont été condamnés par contumace à la Libération pour collaboration avec l'occupant nazi. La Cour de Sûreté de l'État cherche à les amalgamer avec les autres accusés qui n'ont rien à voir avec un tel passé.

d'ailleurs leur estime *« pour une extrême-gauche dont la pratique quotidienne dans les luttes est proche de leurs propres options »*.

Loin de les accabler, il faut donc tenter de comprendre ce qui a pu les pousser à l'explosif. Comprendre, au-delà des divergences fondamentales qui nous séparent d'eux. Même si leur nationalisme, l'absence de toute définition sérieuse du socialisme et d'une analyse de classe font qu'ils sont bien loin de notre combat. Même si leurs actes de violence isolée, sans l'appui des larges masses, ne peuvent conduire qu'à l'échec.

La toile de fond

Comprendre. Voir que leur révolte est une révolte contre les méfaits du capitalisme. Rien qu'en Bretagne en effet, plus de 70 000 travailleurs sont condamnés au chômage. Comme ailleurs, plus qu'ailleurs même. A la cadence où ça va, il y aurait 200 000 chômeurs en Bretagne en 1983 (chiffres CFDT). Téléphonie : 5 000 emplois en moins bientôt. Fougères, Redon, Centre Bretagne : villes et régions sinistrées de l'emploi. Garnier : liquidé pour la troisième fois.

Révolte. De 1954 à 1975, la population agricole des cinq départements est tombée de 500 000 à 250 000 personnes. Plus que 50 000 paysans en Bretagne dans vingt ans (chiffres INSEE). Cela veut dire que les horreurs de l'exil vont continuer pour les jeunes, les paysans, les ouvriers — tous pourtant si attachés à leur pays. Derrière leurs actes, il y a aussi cela.

Ils n'ont pas voulu se taire au moment où on liquide la pêche de nos côtes. Du 1er janvier 1978 au 1er janvier 1979, la pêche industrielle a perdu 11,5 % de ses emplois. Concarneau, Douarnenez : villes mortes en sursis ? Ils n'ont pas voulu se taire à l'heure justement où on coupe la langue à tout un peuple. Langue bretonne interdite : les scandaleux mensonges de la charte culturelle, après ses faibles promesses, sont là encore pour le confirmer.

Frapper tous azimuts

Pour imposer le baillon, la matraque et la prison. Deux mille gardes bivouaquent pendant un mois dans l'arsenal de Brest et ne loupent pas une occasion de casser de l'ouvrier. En pleine nuit, les gendarmes virent à coups de crosse les occupants de l'AOIP-Guingamp : la crosse, y compris contre des femmes. Dans les Côtes-du-Nord, dans le Finistère, des syndicalistes paysans sont condamnés à de la prison ferme, au nom de la loi « anticasseur ». Intimidation policière permanente contre les habitants de Plogoff : ils ne veulent pas de la centrale qu'on veut leur faire dans le dos.

Répression : image de la Bretagne 1979. Pour intimider toujours, la police judiciaire procède périodiquement à des « rafles anti-FLB ». Pour prendre Sûrement. Mais aussi pour faire peur. La police prend de tout dans son panier : ce n'est qu'après qu'on le secoue pour faire le tri. Et encore, les mailles sont étroites !

On cherche ainsi à dénigrer, à faire planner le doute et l'opprobre sur tout ce qui est « un peu trop breton ». *« C'est un délit de fréquenter le milieu culturel et politique breton. On nous l'a fait comprendre très clairement en nous disant : Fréquentez un autre milieu et vous n'aurez pas d'histoires »* (déclaration d'une jeune femme gardée à vue et relâchée).

(Suite page 24).

Solidaires

Et puis... et puis il y a ceux qui restent en prison. Pas tous des auteurs d'attentats. Mais ils ont fait quand même un an de détention préventive ! Sans même avoir un statut de prisonnier politique. (Souvenez-vous, ce sont des « malfaiteurs » !) Dispersés dans quatre prisons différentes, courrier surveillé, visites très limitées ! Quand ce n'est pas brutalités ou absence de soins : sur cela, des preuves existent, et nous y reviendrons !

Sans faire comme certains la différence entre les « coupables » et les « non-coupables », sans poser comme préalable à tout soutien contre la répression *« qu'ils aient fait un à un leur autocritique »* (2) — nous devons avant tout accuser la bourgeoisie qui les réprime, comme elle réprime et écrase tout le peuple de notre pays.

Yannick DAGORN

(1) L'Humanité comprise !
(2) Union démocratique bretonne !

BRUTALITES

Témoignage de Patrick Montauzier



« Au troisième jour et dans la nuit du quatrième, menaces sur les enfants et sur ma femme qui est enceinte. Lors de cette nuit, jusqu'au matin du quatrième jour, les coups pleuvent ; il y a jusqu'à douze inspecteurs dans le bureau. La fatigue est terrible. Les interrogatoires ne permettent de dormir que trois ou quatre heures par jour ! Les horaires des procès-verbaux sont falsifiés. J'ai eu trois inspecteurs pour m'interroger sur trois sujets différents, tout cela simultanément. A la fin, ils s'arrangent pour faire coïncider les horaires afin que cela fasse plus sérieux et surtout plausible. Au quatrième jour, je suis conduit, à ma demande, chez un docteur au CHU de Rennes. Je ne tiens plus debout, les membres sont raides, des maux de ventre à cause des coups reçus et un début de dépression. La visite chez le médecin est grotesque : je n'ai rien du tout et la garde-à-vue peut être prolongée.

Témoignage de la mère de Michel Salomon.

« Les faits se sont produits à 4 h du matin, dans la nuit du 3 au 4. Mon fils s'était couché la veille vers 11 h, après un interrogatoire qui s'était déroulé normalement. A 4 h, il a été réveillé par sept inspecteurs qui l'ont sorti de son lit à coups de pieds et de poings. Lorsque je l'ai vu, il souffrait encore des côtes, il avait des traces de coups dans le dos et une blessure cicatrisée à la lèvre ».

(Ouest-France du 19 juillet 1978)

PROVOCATION

Témoignage de Yann Puillandre

L « J'ai été arrêté le 5 juillet 1978, vers 22 h 45, alors que je me rendais à mon véhicule stationné près de la gare désaffectée de Châteauneuf. Je suis cerné par deux athlètes en survêtement qui me sautent dessus sans annoncer la couleur (ils m'ont dit plus tard qu'ils n'avaient pas eu le temps).

Je résiste pendant une demi-heure puis des renforts arrivent et je suis embarqué à la gendarmerie. Je serai interrogé pendant deux heures environ : je n'ai rien à déclarer. Ma voiture arrive dans la cour de la gendarmerie plus d'une heure après mon arrivée : *une heure* pour parcourir un kilomètre, pas mal !

Là, les flics *« découvrent »* trois bâtonnets d'explosifs fixés sous le siège avant gauche : ils étaient *visibles de l'extérieur* de la voiture dès qu'on ouvrait la porte !! La porte n'était d'ailleurs même pas fermée à clé...

Soutien contre la répression

SROAZELL VREIZH (Soutien breton).

L'objectif de cette association est d'assurer aux familles des détenus une aide financière et de les aider à couvrir les frais de justice. Une adresse parmi d'autres pour faire parvenir de l'argent : Pierre Roy, 29 rue Joseph Turmel - 35 000 Rennes.

ASSOCIATION DES FAMILLES DES DÉTENUS POLITIQUES BRETONS

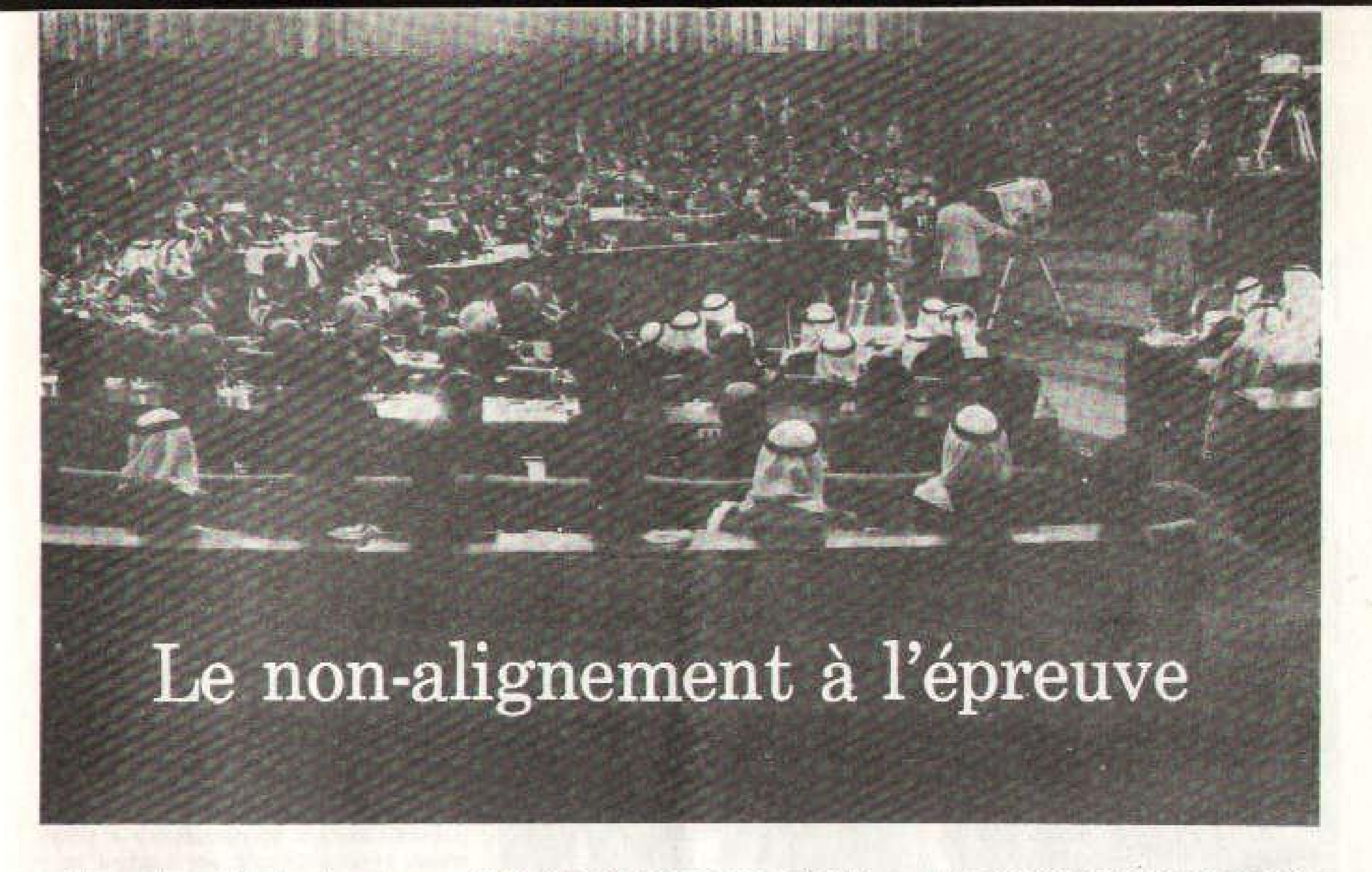
Créée pour assurer une entraide des familles, pour rompre leur isolement, pour intervenir auprès des autorités, pour informer le public. Adresse : Bourg de Rospez 22300 Lannion.

COMITÉS BRETONS ANTIRÉPRESSION (COBAR)

« Le rôle des COBAR n'est ni de justifier, ni de condamner les actions du FLB, mais de dénoncer la répression qui s'abat avec une envergure jamais connue en Bretagne sur des militants syndicaux, culturels et politiques bretons, car la première violence est le fait de l'État capitaliste et centralisateur ».

Des militants des sections bretonnes du PCML y travaillent aux côtés de militants du PSU-Bretagne et de membres de groupes politiques ou culturels bretons.

Les forces de gauche en Bretagne sont quasiment absentes pour condamner la répression (même si l'on doit noter l'attitude démocrate de personnalités du PS qui vont témoigner au procès). Le PCF, et surtout l'UDB (Union démocratique bretonne) joignent leur voie à la condamnation sans appel des « terroristes » — et se refusent à tout soutien, même humanitaire, aux détenus.



Le non-alignement à l'épreuve

Non seulement le pire, la rupture, a été évité lors de la conférence des non-alignés qui vient de se tenir à La Havane mais il apparaît, à la lecture du document final, qu'une grande majorité de pays, Tito, Nyerere et Sekou Touré à leur tête, ont offert, face à une offensive pro-soviétique sans précédent, une résistance décisive.

L'enjeu était de taille : est-ce que le mouvement des non-alignés qui, depuis quinze ans, se bat pour maintenir son indépendance par rapport aux blocs, qui regroupe 95 pays et un milliard et demi d'hommes, allait basculer dans le camp soviétique ou tout simplement disparaître ?

Finalement, face aux manœuvres des dirigeants cubains, vietnamiens ou éthiopiens se sont dressés ceux qu'on attendait, comme Tito, mais d'autres qu'on attendait moins comme le président guinéen, Sekou Touré, ou le tanzanien, Nyerere, ainsi que la grande majorité des pays présents à la conférence.

« *Nous sommes des pays petits ou faibles, souvent les deux à la fois*, devait déclarer le président Nyerere. *Nous sommes tous soucieux du droit de chaque État de rester libre, de déterminer sa propre politique à l'abri de toute ingérence des superpuissances ou des blocs* ».

C'est là la position originale du non-alignement réel qui a finalement triomphé malgré les difficultés qui ne manqueront pas de surgir encore.

Par rapport au discours inaugural de Castro, le document final dénote un net recul sur la plupart des positions pro-soviétiques. On n'y trouve plus aucune référence à l'« allié naturel » des non-alignés que serait Moscou. On y retrouve par contre la définition des principes fondamentaux du non-alignement comme *« la lutte contre la lutte des politiques de grandes puissances ou de blocs »*, ainsi que contre *« toute forme d'agression, d'occupation, de domination, d'ingérence ou d'hégémonie étrangère »*.

Au sujet du Proche Orient, on note l'échec de la tentative de faire exclure l'Egypte du Mouvement, point dont les pro-soviétiques avaient fait leur cheval de bataille majeur au détriment de questions plus importantes comme l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. Le sommet a cependant insisté à la quasi-unanimité sur la condamnation de l'accord de Camp David et sur la qualité de l'OLP à représenter seule les intérêts du peuple palestinien.

Outre une condamnation du Maroc pour son occupation du Sahara occidental et du régime raciste d'Afrique du Sud et de Rhodésie, on relève un important soutien à *« la lutte anti-colonialiste des peuples de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane française »*.

Un amendement algérien au projet cubain a enfin été adopté. Il porte sur le caractère global et mondial que devrait nécessairement comporter toute reprise du dialogue Nord-Sud. Celui-ci ne devrait plus intéresser seulement quelques produits de base, comme le pétrole, qui intéressent particulièrement les pays industrialisés mais concerner l'ensemble des productions et l'ensemble des pays du tiers monde.

Serge FOREST

Chaise vide pour le Kampuchea

Castro a fait tout ce qu'il a pu pour exclure les représentants du Kampuchea démocratique de la Conférence, en particulier en les logeant loin de La Havane et en les cloîtrant dans leur hôtel.

Mais il n'a toutefois pas réussi à imposer à la Conférence la représentation du fantoche pro-vietnamien, Heng Samrin. Une large majorité de pays s'y est en effet opposée.

La question de la représentation du Cambodge n'a finalement pas été tranchée. Elle sera rediscutée en 1981 à la Conférence ministérielle du mouvement, qui devra se tenir en Inde.



Tito et le non-alignement

POSITION DES YOUGOSLAVES SUR LA SITUATION EN ASIE DU SUD-EST

« Nous sommes également très inquiets de l'approfondissement de la crise en Asie du Sud-Est, de l'éclatement de conflits armés et du recours à la force pour régler les litiges. Tout cela met en jeu la sécurité et l'indépendance des peuples de la région, et risque de provoquer des conflits de plus grande envergure.

Nous ne devons absolument pas admettre que l'on tente d'imposer aux peuples une volonté étrangère au moyen d'interventions armées. C'est en opposition flagrante avec les principes de la Charte des Nations Unies et de la politique de non-alignement. Voilà pourquoi nous voyons, là aussi, l'issue de la situation dans le retrait de toutes les troupes étrangères des territoires des autres pays, dans le respect de l'indépendance, de la sécurité et du développement paisible de tous les Etats de la région ».

(Discours à La Havane).

Les buts du non-alignement

« Le fait que plus de cent pays, soit les deux tiers de l'humanité, assistent à notre réunion atteste à lui seul avec la plus grande vigueur la valeur historique de la politique de non-alignement et du trajet que notre mouvement a couvert avec le succès que l'on sait depuis sa première conférence, tenue en 1961 à Belgrade.

Nous avions dès alors, en vue de l'impérieuse nécessité de passer d'« un ordre ancien reposant sur la domination à un ordre nouveau fondé sur la liberté, l'égalité et la justice sociale qui conduisent à la prospérité » — pour reprendre les termes de la Déclaration de Belgrade. Ce document historique a formulé les principes et les buts du non-alignement, notre vision et nos aspirations durables, de même que notre ferme volonté de faire de la politique et du mouvement de non-alignement un facteur indépendant, hors-blocs, des événements mondiaux ».

(Discours à La Havane).

La Yougoslavie et le non-alignement

« Notre option en faveur du non-alignement émane de notre révolution. Elle est indéfectiblement liée à tout l'être social de notre pays, au système d'autogestion socialiste et aux rapports d'égalité entre toutes les nations et nationalités de Yougoslavie. Aussi le non-alignement est-il la base durable et globale de toutes nos activités dans les relations internationales. C'est à cela que la Yougoslavie doit le prestige dont elle jouit dans le mouvement de non-alignement et les rapports mondiaux en général.

Nous sommes, à juste titre, sensibilisés à toutes les tentatives pour reléguer à l'arrière-plan le rôle de la politique et du mouvement de non-alignement dans le règlement des grandes questions internationales, et pour réorienter son action et sa physionomie politique dans telle ou telle direction. De concert avec les autres pays non-alignés, nous n'avons cessé de déployer une activité conséquente pour que, comme politique et comme mouvement, le non-alignement demeure un puissant facteur indépendant de l'émancipation nationale, économique et sociale.

*(Interview au journal **Borba**, 14 août 1979).*

Un puissant facteur de paix

« Nous n'avons jamais identifié les blocs ni par les périodes de leur création, ni par certaines autres caractéristiques. Nous n'avons cessé, depuis le début, de nous prononcer avec constance contre la politique des blocs et la domination étrangère, contre toutes les formes d'hégémonie politique et économique, pour le droit de chaque pays à la liberté, à l'indépendance et au développement autonome. Nous n'avons jamais accepté d'être la courroie de transmission ou la réserve de qui que ce soit, parce que cela est incompatible avec l'essence de la politique de non-alignement.

Depuis son apparition comme messager d'une ère nouvelle, la politique de non-alignement est devenue une force réelle dans la lutte pour la paix et la stabilité dans le monde, pour l'établissement de nouvelles relations politiques et économiques entre les nations. Il est désormais évident, surtout lorsqu'on pense à la période qui précéda l'apparition du non-alignement, que tout affaiblissement de notre mouvement et toute tentative pour en réduire le rôle conduiraient inévitablement à la déstabilisation des relations internationales dans leur ensemble.

(Discours à La Havane).

CINEMA

Les vendanges de la rentrée

Au cinéma aussi, c'est la rentrée. Des films très variés sortent sur les écrans. *Le Syndrome chinois*, sur l'accident dans le circuit de refroidissement d'une centrale nucléaire. Ce film était sur les écrans au moment de la catastrophe de Harrisburg, il sort en France au moment où six ouvriers de cette même centrale de Harrisburg viennent d'être irradiés. Autre film venu des États-Unis, *Apocalypse now* de Francis Copola à propos de la guerre du Vietnam, primé au Festival de Cannes.

Le Mors aux dents : sur le mode de l'enquête policière, une exploration des milieux troubles des courses hippiques.

Passe ton bac d'abord : Maurice Pialat, auteur de *L'Enfance nue* et de *Nous ne vieillirons pas ensemble* a signé là un constat plein de réalisme et d'humour sur la jeunesse à Lens, en plein pays minier.

West Indies, de Med Hondo, une fresque historique de l'esclavage qui en même temps dépeint la condition des travailleurs antillais immigrés en France.

Les petites fugues. Quand un viel ouvrier agricole au pays vaudois, M. Pipe, achète un vélomoteur, un *Polaroïd* et se met en tête de découvrir le monde qui l'entoure, cela donne un film touchant, plein de fantaisie et de tendresse pour les humbles.

Le neuveu silencieux : un jeune garçon mongolien dans une famille bourgeoise où il est très mal vécu.

GUINGAMP

Fête de soutien au «Canard de Nantes à Brest»

Comme nous l'indiquions dans notre dernière édition bimensuelle, la première fête de soutien au *Canard de Nantes à Brest* a eu lieu à Guingamp les 8 et 9 septembre. *Des spectacles* : Strollad Ar Vro Pagan, merveilleux sur la place de Guingamp. *La pièce : Village à vendre* ; Jean Kergrist, l'excellent clown agricole. *Des chansons* : Mathieu Donard Street, Delahaye, Ann Krist. *Des débats* : la presse, l'alcoolisme en Bretagne, les perspectives syndicales. Le tout : passionnant.

Journal sympathique que ce *Canard*. Né voici près de deux ans dans les conditions difficiles que sont celles du journal « différent », il représente une bouffée d'air frais dans une presse régionale bretonne dominée par le tandem *Ouest-France-Télégramme de Brest*, qui n'a jamais laissé que la part du pauvre à ceux qui luttent et à ce qui se crée de nouveau en Bretagne.

Pauvre comme nous, le *Canard de Nantes à Brest* a réussi cependant à rester à flot. Cela malgré un handicap de départ. Il estimait que 50 millions étaient nécessaires pour démarrer. Ils sont partis avec 7 millions.

Cela aussi malgré une augmentation continuelle des coûts de fabrication qu'il subit comme nous. « Paris gagné ? », le *Canard* n'est pas en péril mais on peut estimer *« qu'il n'est pas encore sorti de sa période de lancement »*, comme l'estime Pierre Duclos, son principal fondateur, ancien journaliste *d'Ouest-France* licencié en 1977.

NOTE DE LECTURE

Aurélie, journal d'une O.S.

En mars 1978, Aurélie mourrait des suites d'une longue et douloureuse maladie. Sa famille, ses camarades de travail décidèrent de faire éditer le journal qu'elle avait tenu pendant plusieurs années.

Rapatriée d'Algérie avec son mari, elle y a consigné son enfance marquée par la guerre, les difficultés de l'installation en France, son engagement de chrétienne et de militante syndicale.

Pour Aurélie, assumer sa foi c'est lutter quotidiennement contre l'injustice et l'exploitation. En dépit des pressions, des difficultés de toutes sortes, elle va créer une section syndicale dans la petite usine de l'est de la France où elle est OS.

Le journal d'Aurélie témoigne d'une grande volonté qui est celle de tous ceux, hommes et femmes, qui luttent pour une société d'où l'exploitation de l'homme par l'homme aura disparu.





Aurélie, journal d'une OS, Édition Ouvrières.

25 F prix de vente à la librairie Les Herbes sauvages.

Service par correspondance : Livres service, 24 rue Philippe de Girard, 75010 Paris. Ajouter 3 F pour frais de port.

EXPOSITION

Au centre Pompidou :

Centre de création industrielle : *Les enfants dans Paris des révolutions.*

A la bibliothèque : *La Chine contemporaine vue par cinq photographes.*

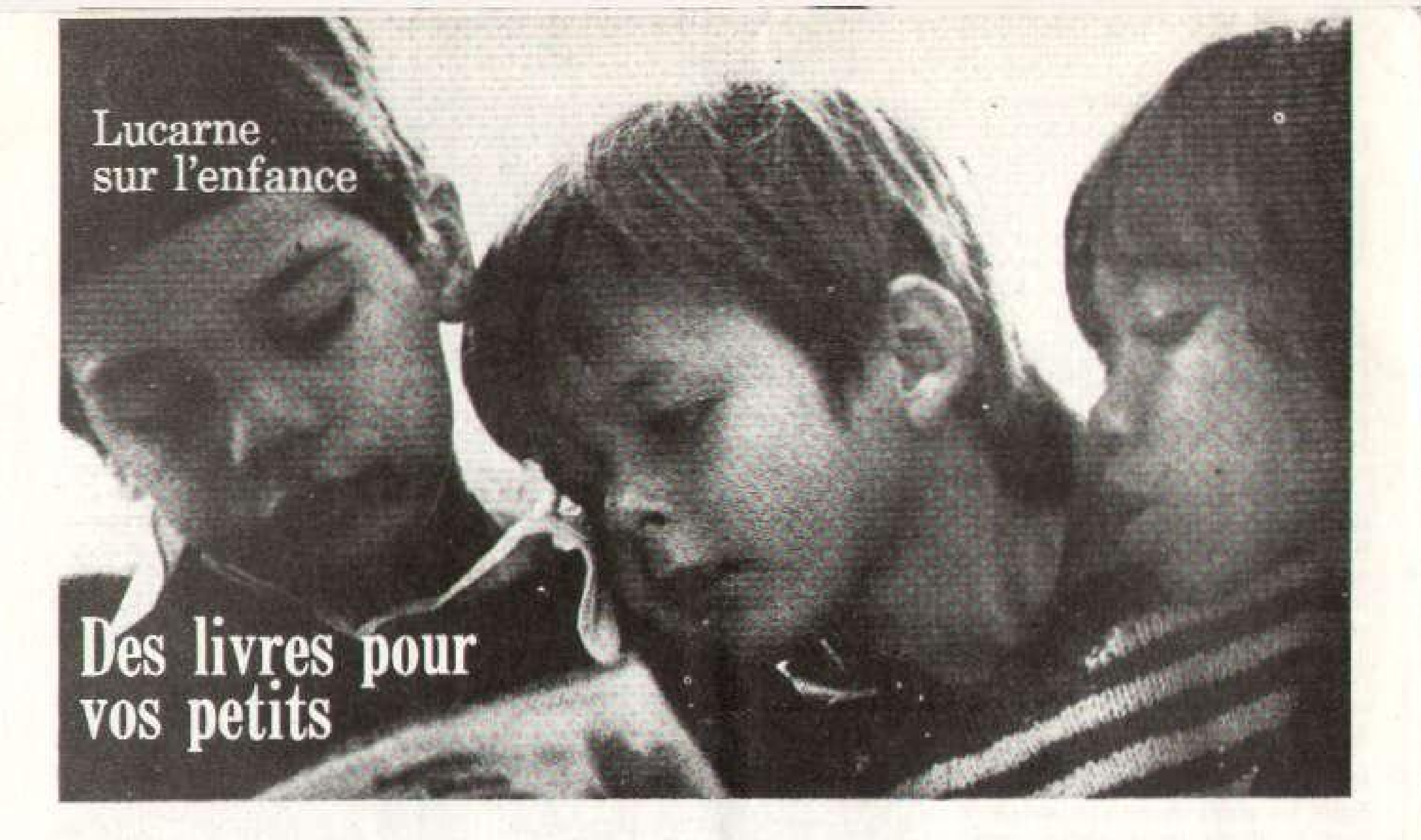
Au Grand Palais, un hommage sera rendu à Picasso, puis à de grands peintres abstraits : Soulages, Malévitch.

L'année se terminera sans que soit organisée à Paris une exposition d'hommage national pour le centenaire de la mort de Daumier, alors que dans toute l'Europe le centenaire de Daumier est célébré solennellement avec éclat. Pourtant ce dessinateur, peintre sculpteur avait la taille de Balzac. Que lui reproche-t-on ? Il s'est toujours trouvé du côté de la classe ouvrière et a soutenu la commune.



RECTIFICATIF

Dans l'introduction de l'article *« Nouvelle droite, vieille idées »* du précédent numéro, on trouve à deux reprises le mot sociologie. Or il s'agit de : sociobiologie.



Lucarne sur l'enfance

Des livres pour vos petits

Quels livres pour nos enfants ? Quels sont ceux à conseiller ? Quels sont les critères de sélection ? L'éveil de l'esprit critique, une description du réel, de l'humour, de l'imaginaire, du féerique, etc... ?

Les livres sélectionnés ci-dessous ne répondent pas tous à ces critères, ils peuvent néanmoins vous aider à guider vos enfants dans leurs lectures.

A ce propos, nous soulignons le rôle important des bibliothèques : elles permettent aux enfants, tout comme aux adultes de pouvoir lire beaucoup... à peu de frais. Une très grande partie des livres ci-dessous nous ont d'ailleurs été conseillés par des amis bibliothécaires.

POUR LES MOINS DE SIX ANS

CHRISTOPHE NOTRE PETIT FRERE.
Images : Ulises Wensell. Texte : Claude Lauriot-Prevost. Edition : Pigeon Vole.

Claire, 7 ans et Henri, 6 ans, nous livrent mille détails de la vie de leur petit frère, depuis son arrivée à la maison jusqu'au moment où il marche.

« NON »
Annick Desmier. Édition La Farandole. Collection Toutimages.

Un récit où les enfants se retrouvent. Comment les enfants recherchent leur identité.



AU MOULIN D'ANATOLE
De Kurt Baumann. Traduction de B. Quelquejeu. Illustrations de Marta Koci. Éditions Cerf Bohem Press. Dès 6 ans.

Tout le village attend la moissonneuse-batteuse d'Anatole. elle arrive trop tard. La moisson n'attend pas, les paysans se mettent au travail et s'entraident.

POUR LES ENFANTS DE 7 A 8 ANS

LA PETITE FILLE DE LA VILLE.
Fernand Nathan. Livre russe de 1943 qui raconte l'intégration d'une orpheline de 8 ans dans une famille de paysans.

TOMICO OU LE SECRET D'ÉTAT.
Édition Fernand Nathan.

Une bande d'enfants de quartiers pauvres participent à une révolution contre le pouvoir de la grande bourgeoisie dans un pays d'Amérique du Sud.

DJANGO DE L'ILE VERTE
Édition Rouge et Or Dauphine.

L'histoire d'une amitié entre un petit Sonhraï et un petit Touareg au Mali.

LES PEAUX ROUGES
Hans Kresse. Castermann.

Ce sont des bandes dessinées qui décrivent la lutte d'un peuple apache du Nord de l'actuel Mexique contre l'invasion espagnole au 16e siècle.

LA TARTE VOLANTE
de Rodari. Hachette Rose. Un ministre laisse tomber un petit four au chocolat de très bonne qualité dans le mécanisme d'une bombe atomique, on obtient à la place un gateau que tous les enfants de Rome finiront par se partager.

N. V.

TELEVISION

Le ronron de la rentrée

Les sélections de Léon Cladel

TF1

Il ne faut pas nier un certain effort fait par TF1 côté dossiers et magazines. Ainsi, le mardi 11 septembre une enquête remarquable sur le couple de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier, le mercredi 19 un dossier sur *« l'Avortement, une loi en sursis »* et pour la fin du mois, un autre dossier : *« Les jeunes et la drogue »*. Il faut noter un effort aussi au niveau de la création de films pour la télévision avec six téléfilms rien que pour septembre dont *Le Dernier train* de Bernard Krier sur la vie d'un cheminot. Pour *« La Caméra du mardi »*, TF1 confiera une heure d'antenne à des réalisateurs et à des auteurs nouveaux.

ANTENNE 2

Antenne 2 brille par ses « innovations ». Ainsi elle donne sa chance à de nouveaux animateurs : Philippe Bouvard qui viendra passe tous les jours vingt minutes à midi : *« Passez donc me voir »*. Deux « nouveaux » animateurs qui semblent sympathiques et dont vous retiendrez bientôt les noms trop connus : en octobre, Jacques Martin viendra pour quarante minutes avec les jeunes l'après-midi. Autre jeune espoir non moins sympathique : Stéphane Collaro le samedi à 22 heures mais annoncé dès 19 h 45. Le *« Palmarès des chansons »* nous revient aussi tous les mois avec Guy Lux aussi indéracinable que Zitrone.

« Tremplin 80 » sera la nouvelle émission de Raisner le dimanche à 12 h 30. Un regret : l'émission de Patrice Laffont, *Mi Fugue-mi raison* devient mensuelle et sera réalisée à partir de films.

Auparavant, tous les quinze jours, *Mifugue-mi raison* en direct et bien souvent en duplex permettait d'évoquer de façon vivante les problèmes des jeunes et surtout de leur donner la parole.

FR3

Cette chaîne développe (elle aussi!) cette année les émissions de fiction et la création télévisée, avec notamment les *« Cinéma 16 »* une fois par mois le vendredi à 20 h 30.

« Le Roman du samedi » : adaptation de textes littéraires diffusée le samedi à 20 h 30.. Enfin, chaque vendredi, une émission de fiction d'« inspiration régionale » alterne avec des émissions de divertissement. Malheureusement force est de constater que les films de *« Cinéma 16 »* censés donner leur chance à de jeunes réalisateurs sont soit très hermétiques soit subjectivistes (l'auteur étale ses fantasmes).

L'Etat vient d'autoriser Antenne 2 et TF1 à produire des films pour le cinéma. Jusqu'à maintenant, seul FR3 était habilité à jouer le rôle de producteur, ce qui lui permettait de projeter sur le petit écran certains films assez récents. Est-ce que cette mesure va changer quelque chose dans ce qu'il est convenu d'appeler la crise du cinéma ? Bien morne rentrée sur les petits écrans.

MARDI 25 SEPTEMBRE A 2 *20 h 30 Dossiers de l'écran : La Chasse aux sorcières*. **Débat** : le macarthysme.

La chasse aux communistes, aux démocrates dans les Etats-Unis des années 50. Dès 1936, Mac Carthy était scandalisé par des positions prises dans les milieux intellectuels à Hollywood en faveur des Républicains espagnols et contre les livraisons d'armes des USA au Japon. Dans les années cinquante, les progrès du socialisme dans le monde, le développement des luttes de libération nationale vont raviver la haine de Mac Carthy (devenu sénateur) contre le communisme. Il va créer « la commission des activités antiaméricaines », ce qui vaudra l'exil à Charlie Chaplin. Il va aussi établir des listes noires pour le cinéma et les administrations. L'exemple le plus odieux de cette répression fut l'assassinat des Rosenberg passés à la chaise électrique sous prétexte d'espionnage au profit de l'URSS parce qu'ils étaient au Parti communiste.

JEUDI 27 SEPTEMBRE A2 à 20 h 30 *Le Grand échiquier* : avec **Guy Bedos**, très grand comique qui ne fait pas rire des travers du peuple, mais prend parti pour les exploités et contre le racisme.

FR 3 - JEUDI A 18 h 30 : *Le Bébé de maman*. Une série qui présente à un public d'enfants le développement des bébés de six mois à trois ans. Chaque scénario pris dans la vie quotidienne met en évidence les dangers qu'encourent les tout-petits, les soins qu'il faut leur porter et l'attitude qu'un aîné doit avoir en l'absence des parents. Le 13e épisode a pour héros deux petits Maghrébins, Fatiha, 9 ans, et son petit frère, Azzedine, 3 ans, chose rare à la télévision.

FR 3 - VENDREDI à 18 h 30. *Vive le Judo*

Jean-Paul Coche enseigne le judo à des enfants de 8-10 ans et corrige leurs mouvements. Il y a aussi des compétitions et des démonstrations de haut niveau.

Léon CLADEL



« Images d'une ZUP. »

Bob Dylan au-delà du mythe



1975, comme le Bordeaux cette année-là, la cuvée Dylan fut simplement extraordinaire : deux disques qui comptent parmi ses meilleurs – *Blood on the tracks* et *Desire* – une tournée retentissante dont sortira un film, celui que l'on peut voir à Paris en ce moment, accompagné d'un nouveau disque, remarquable à maints égards.

Il n'en fallait pas plus pour pousser un fan incorrigible comme moi à faire le point sur ce démiurge tout à la fois saltimbanque-milliardaire, mythe vivant et bonhomme-tout-le-monde qui hante les électrophones de toute une jeunesse depuis vingt ans.

Pierre VALSA

S'il a bel et bien existé un mythe gigantesque autour de Bob Dylan, il n'est pas si aisé d'en cerner les contours. Car l'homme n'est guère saisissable. Et cette façon qu'il a depuis vingt ans d'assumer de multiples personnages, aussi différents et contradictoires, ne facilite pas la tâche. Cependant, quelques vérités (?) émergent de l'étude de sa biographie, des paroles de ses chansons et des rares interviews qu'il a données.

Tout d'abord, le « mythe Dylan » n'est en rien comparable à ceux qui entourent bon nombre de rock-stars. Il n'est pas né d'une mort tragique (Cf Brian Jones, Jim Morrison, Janis Joplin, etc.) d'une vie de luxe ou d'apparât ou d'une démagogie facile envers les teen-agers (les moins de 20 ans). Non, il tient essentiellement à deux choses, disjointes dans sa carrière.

« Don't follow leaders »

La première, apparue dès les années 62-63, vient de ce qu'un petit chanteur folk de la scène new-yorkaise, « sale, mal coiffé et mal habillé », « au visage de gosse malchanceux », comme le note Jacques Vassal dans le *Dylan* publié chez Albin Michel, ait pu éclipser en un temps très court les autres « folk singers », souvent meilleurs chanteurs et techniciens plus habiles en exprimant les angoisses et les espoirs de toute une jeunesse pas seulement américaine, mais internationale. Cela tient certes à ses dons exceptionnels et à une ambition énorme. Mais ses qualités propres doivent être soulignées : sa capacité à assimiler, imiter le meilleur chez les autres – par exemple Woody Guthrie –, son côté anti-intellectuel, son sens du naturel et enfin son rejet absolu des chansons-slogans, la pensée politique dans ses premiers disques s'écartant toujours des formules toutes faites et des lieux communs. (Cf. Vassal cité plus haut).

Le mythe se mesure alors à cette simple évidence : un chanteur, ne représentant que lui-même, devient en quelques années un véritable leader. On a suivi – aux Etats-Unis surtout – Bob Dylan comme on aurait suivi un parti libérateur. On citait Dylan, on s'inspirait de ses chansons pour mener sa vie. Et lorsqu'il cessa ses compositions politiques et s'engagea dans l'aventure psychédélique, on le suivit encore. Sans doute faut-il voir là la faiblesse des idées et organisations révolutionnaires à ce moment aux USA. Des livres passionnants comme le *Phil Ochs* de Marc Eliot (Albin Michel) ou le *Ringolevio* d'Emmet Grogan (J'ai lu) permettent de le penser. La seule organisation prestigieuse à cette époque, les Black Panthers, organisant la population noire et seulement elle.

Peut-on dire que Dylan a joué là-dessus, senti « un créneau », pour utiliser cette situation à son profit ? Nullement. Il n'y a qu'à voir l'application avec laquelle il s'est acharné à brouiller les pistes, à rompre les habitudes. Sans parler des nombreuses mises en garde contre l'idôlatrie contenues dans ses chansons.

Ainsi, lorsqu'il atteignait le faite de sa gloire dans les milieux militants et « folkies », il débarque au festival folk de Newport en 1965 avec guitares électriques et amplis... le bide ! Le voilà brouillé avec les folkies, la nouvelle gauche. Ça ne fait rien, les hippies adhèrent... pas pour longtemps : alors que des jeunes gens viennent par milliers grossir le nombre des crève-la-faim de Haight-Ashbury à San Francisco, Dylan sort des morceaux comme *Desolation row* qui chantent les amères désillusions du « trip » psychédélique. Et ainsi de suite pendant vingt ans. Il est certain qu'une presse imbécile a largement contribué à le placer sur ces piédestals, soutenue en cela par le show-business le plus cupide qui soit.

Dylan s'est souvent exprimé sur ce problème depuis son célèbre *Don't follow leaders : Ceux qui aiment mes chansons ne me doivent rien. Et comment peut-on me demander d'être responsable d'eux ? Je n'ai pas cherché à les embrigader »*. Et c'est vrai ! Ecoutons *« Il shall be free No 10 » (1964). « Je ne suis que commun, juste comme toi, pareil que lui, je ne suis différent de personne »*. Et puis *« It's allright ma » : « Ce n'est ni à elle ou lui ou eux ou ceci ou cela que tu appartient »*. Dans *Wedding Song* (1974) : *« Je n'ai jamais cru mon devoir de refaire le monde de fond en comble, et ce n'est pas mon intention de sonner le clairon »*.

Et s'il fallait encore prouver, une petite statistique pour régler son compte à cet aspect du mythe : sur les quelques 200 titres enregistrés à ce jour plus de la moitié sont des chansons d'amour. Il est vrai cependant que l'amour dans l'œuvre de Dylan n'a rien à voir avec les ronrons insipides de la variété internationale...

« Mister Tambourine Man »

Le deuxième aspect du mythe découle naturellement du premier. Une fois établi que Dylan n'était ni un secrétaire général ni un prophète d'aucune sorte, il apparut peu à peu comme un homme éperdument avide de vérité, de justice, d'authenticité. Sa démarche artistique apparaissant comme une quête inlassable de soi-même. Alors, avec ce feu intérieur, cet immense talent à labourer les phrases, à se jouer des mots et des idées, Robert Zimmerman – de son vrai nom – aurait pu être un poète, ni moins bon ni meilleur que ses amis de la *« Beat Generation »*, Ginsberg, Corso, etc. Mais c'est qu'en plus Dylan – il prit ce nom en hommage au poète Dylan Thomas – sait faire des chansons, et comment ! Et là, comparé aux chanteurs rock les plus inspirés, il faut bien dire que l'œuvre de Dylan atteint des sommets.

Aujourd'hui, il apparait vraiment pour ce qu'il est : un merveilleux auteur de chansons. Ses chansons ont cette rare qualité de vous toucher au plus profond de vous-mêmes, et ceci en dépit des engagements qu'il contracta avec les idéologies les plus disparates – lutte pour les droits civiques, contre la guerre, trip psychédélique, judaïsme, dandisme ou dernièrement sa conversion au christianisme. Car son œuvre est constamment marquée par la distance, le doute.

Ce qui affleure, au ras des mots, c'est une âme en lambeaux qui se cherche ou se perd mais ne renonce jamais.

Il serait trop long de donner ici des exemples de tout cela. J'inviterais simplement le lecteur accroché à juger par lui-même et je me contenterais de guider son choix vers les trois ou quatre albums les plus remarquables : *Planet waves* (1974), *Blood on the tracks* (1975), *Highway 61 revisited* (1965) et l'incomparable *Blonde and Blonde* (1966). Il y a là des textes d'une beauté inouïe et un son qui restera gravé en lettres d'or dans les annales du rock and roll.

«Renaldo et Clara»

Renaldo et Clara, premier film de Dylan est sorti en France fin août. Le film fut réalisé lors de la tournée qu'il effectua avec la *Rolling Thunder Review* – la « revue du roulement du tonnerre » – en 1975. Cette tournée regroupa beaucoup des anciens amis de Bob, de l'époque du Greenwich Village, Joan Baez, Jack Elliott, David Blue, Bob Neuwirth, Allen Ginsberg. Elle sillonna la côté nord-est des Etats-Unis sans pratiquement s'annoncer à l'avance, présentant son spectacle dans de toutes petites salles. Puis la machine s'emballa. Les salles devenant plus grandes, les rock stars affluaient pour être de la partie (Neil Young, Joni Mitchell, etc.) et elle se termina devant des foules énormes, stades bondés, guichets fermés.

A propos de cette tournée, une anecdote mérite d'être notée. Marc Eliot, dans son livre sur Phil Ochs – qui noua avec Dylan une amitié tumultueuse à la Verlaine et Rimbaud – rapporte le fait que c'est Ochs qui en mai 1974 eut l'idée d'une telle tournée, qu'il en parla à Dylan, que tous deux firent de grands projets, puis que ça capota... deux semaines plus tard Ochs lut dans la presse que Dylan lançait la *Rolling Thunder Review*... mais sans Phil Ochs. Si je parle de cette histoire, c'est qu'à mon sens, tout en démystifiant le personnage – aucun scrupule dans le choix des moyens – elle en dési ne un contour essentiel : Ochs, à ce moment, est un mort en sursis ; il parle, fait des projets, mais ne peut agir. Il se suicidera fin 1975. Dylan, lui, marche à l'énergie. Et à partir des matérieux parfois les plus frelatés, il fait une œuvre, qui, dans ce cas, deviendra monumentale et donnera lieu à la réalisation d'un film.

Quelques mots sur le film.

On y entend beaucoup de chansons, pas toujours celles qu'on souhaiterait – pourquoi avoir supprimé de la version réduite du film, celle projetée en ce moment, la belle *Hurricane*, hommage et soutien au boxeur Rubin Carter, injustement condamné à la prison *« pour un crime qu'il n'avait pas commis »* – mais dont le choix a été fait en raison de leur lien avec le scénario.

Bob Dylan s'exprime ainsi sur la trame du film : *« Renaldo et Clara parle de l'intégrité, du fait quel'on doit être fidèle à son subconscient, son inconscient autant qu'à son conscient »*. Il ajoute : *« On ne peut révéler l'impossible, mais le film va le plus loin possible dans cette direction. » « J'ai écrit ce film pour un groupe de gens très précis et pour moi-même, de la même façon que j'ai écrit « Blowing in the wind » et « The Times they are a'changing »*.

Qu'entend-il par là ? Peut-être trouvera-t-on la réponse dans cette autre citation : *« Au sens le plus large, ce film est une célébration de la complexité de l'individu, un hommage à tous ceux qui refusent d'être rangés dans des cases bien définies »*. Et il est vrai que « Blowing in the wind » et « The times they are a'changing » traitent de la complexité du monde, opposée aux idées toutes faites et formules rassurantes, et dont la première assurait que la réponse aux drames de l'humanité était *« soufflée par le vent »* et la seconde invitait à ne pas *« parler trop vite car la roue tourne toujours et les temps changent sans cesse »*...

Alors, si cela peut vous paraître amer, ne parlez pas trop vite... Et si le message ne passe pas, ce n'est pas très grave. Il y a des tas d'autres choses dans le film, de l'humour, un regard lucide porté çà et là sur la société américaine, de la très bonne musique, et Joan Baez, merveilleuse chanteuse, et – surprise ! – actrice éclatante...

GRATUITE, LAIQUE, OBLIGATOIRE : L'école



Un 1er octobre du début du 20e siècle, cinq millions d'écoliers prennent le chemin de l'école. Ceux de la campagne, les sabots à la main, le tablier noir, la musette garnie d'un morceau de pain, la bûche sous le bras pour le poêle. Dans la salle, une cinquantaine d'élèves de *6 à 14 ans*, les bras croisés écoutent attentivement la leçon de morale d'une belle ronde au tableau noir : « *L'obéissance à ses maîtres est toujours récompensée* ». La salle est marron, les bureaux noirs, au mur, une carte de France où l'Alsace-Lorraine manquante est entourée de noir. A ce moment, dans toutes les écoles de France, les plumes Sergent-Major crissent, l'encre violette fait des pâtés, mais allons, tous les petits Français apprennent le « Savoir », tout ce qu'il faut savoir sur l'orthographe, le calcul, l'histoire de France, la géographie et la leçon de choses, jusqu'au sommet : lecertificat d'études.

Dès 1789, Condorcet proposait un plan d'instruction pour tous (sauf les filles s'entend) mais on lui avait répliqué cette remarque pleine de bon sens : « *Si les ouvriers se mettent à lire, ils ne travailleront plus* ».

Alors, pendant tout le 19e siècle, les enfants du peuple connurent la seule école : celle de l'usine. « *L'admission des enfants dans les fabriques dès l'âge de 8 ans est pour les parents un moyen de surveillance, pour les enfants un commencement d'apprentissage et pour la famille une ressource* » et... une main-d'œuvre quasi gratuite pour le patron. Alors pourquoi l'instruction ?

«Enlever aux classes possédantes le monopole de l'instruction » — La Commune.

Il revenait à la Commune de se pencher sur ce problème : elle décréta l'école pour tous, laïque, payée par l'Etat. Des écoles furent ouvertes, des institutrices recrutées. Dans ces écoles, on associait instruction générale et formation professionnelle. Tout homme devrait être instruit et savoir un métier. Plus de séparation entre l'intellectuel et le manuel, plus de monopole de l'intellectuel : idée tellement novatrice qu'elle ne fut jamais appliquée !

La Commune ne put rien mais les idées étaient lancées. Le progrès technique, les machines, le processus du travail devenaient de plus en plus complexes, aussi l'ouvrier illettré était-il un frein pour comprendre les instructions nouvelles. Des patrons organisaient des cours du soir obligatoires (dans les mines). Michelin, De Wendel créaient des écoles pour les enfants de leurs ouvriers. En Angleterre, en Allemagne, il se passait la même chose et en 1881, sans opposition, la loi scolaire fut adoptée (sauf pour les colonies, bien sûr !)

Gratuite

Livres, plumes, cahiers, écoles à la charge des communes et un vaste plan de construction scolaire donna à toute la France l'école type de chaque côté de la salle de la mairie.

Les Ecoles normales furent développées et on ouvrit le concours aux jeunes filles : l'instituteur, jusqu'en 1945, devint le personnage principal du village (souvent secrétaire de mairie) avec le curé.

En 1979, septembre signifie un mois de dépenses en livres, cahiers, vêtements, inscriptions diverses (assurances, carte de transport, coopérative scolaire, cantines, etc). Si le primaire est presque gratuit (!), le secondaire ne l'est plus du tout. L'instituteur gagne comme un ouvrier professionnel OP 1, un peu moins et doit se battre pour des crédits, des salles, du matériel, contre les chicanes de l'administration. Finie la considération !

Obligatoire

De 6 ans à 14 ans, puis 16 ans en 1945, le patronat devait désormais se passer de main-d'œuvre gratuite. La santé physique des enfants s'améliora, même si pour beaucoup il fallait après la classe garder les vaches ou ramasser des vieux chiffons.

En 1979, l'obligation de l'école jusqu'à 16 ans est détournée par divers moyens : manque de places en maternelle dans les villes ou pas de maternelle du tout à la campagne ; loi de mise en apprentissage dès 14 ans (loi Royer) patronné par l'école, classes surchargées, maîtres absents pas remplacés qui font de l'obligation scolaire une simple garderie d'enfants énervés dans des locaux étroits.

Laïque

Les classes possédantes faisaient, en 1881, d'une pierre deux coups : d'une part, elles satisfaisaient leur désir de rationnalité et de science et d'autre part, elles désignaient à l'ouvrier son ennemi : le curé ! L'enseignement fut donc laïque mais pas apolitique. Jules Ferry engageait les instituteurs à faire de la politique : celle de la République contre celle des monarchistes. L'instituteur fut le propagandiste de la Raison, de la Science, de la Nation, de la Démocratie. De nos jours, la leçon de morale n'existe plus et l'enseignant, de bonne foi, pense enseigner comme il le souhaite, mais, si le langage est devenu plus subtile, les idées restent les mêmes et l'école continue vaille que vaille à faire ce pourquoi elle a été créée : de la grande majorité de « bons » ouvriers et de la petite minorité « douée » de bons cadres et de futurs patrons. Aujourd'hui, le maître n'a plus de mission exaltante, l'élève sait que ce qu'il apprend ne lui servira pas à grand chose. Ce n'est pas toujours la joie dans les salles de classe.

Estelle DELMAS